M. Harold Wilson retourne, semble-t-il, au 10 Downing Street, la résidence officielle des premiers ministres britanniques. S'il n'a pas le sourire de M. Heath, c'est peut-être qu'un gouvernement minoritaire, ça ne lui plait pas tellement, d'autant plus qu'il sait très bien que gouverner son pays, dans l'état actuel où il se trouve, ce ne sera sûrement pas une sinécure.

Les Anglais se donnent un gouvernement minoritaire

LONDRES (D'après UPI, AFP, Reuter, PC) — Les Britanniques ont élu hier un gouvernement minoritaire travailliste, le premier depuis 1929.

Tôt ce matin, alors que l'on connaissait les résultats de 442 des 635 circonscriptions, le Parti travailliste de M. Harold Wilson détenait 255 sièges contre 177 pour le Parti conservateur du premier ministre sortant, M. Edward Heath, cinq pour les libéraux de M. Jeremy Thorpe et cinq indépendants.

Avec 193 circonscriptions à venir, l'ordinateur de la B.B.C. (British Broadcasting Corporation) prévoyait 308 sièges aux travaillistes, 297 aux conservateurs et 14 aux libéraux.

Faisant une nouvelle fois mentir les sondages d'opinion, le Labour s'apprête donc à reconquérir le pouvoir perdu en 1970, un pouvoir cette fois-ci minoritaire qui devra s'appuyer sur les libéraux et une poignée de nationa-

Autres nouvelles, page 25

listes gallois, écossais et socialistes nord-irlandais.

Le résultat du scrutin apparaissait si serré, ce matin, que l'on ne savait pas encore si la reine Elizabeth, qui rentre d'Australie d'urgence, demandera à M. Wilson de former le nouveau gouvernement, ou bien s'il faudra aux travaillistes attendre que M. Heath et son gouvernement conservateur soient renversés par la nouvelle assemblée.

DEFAITE DE HEATH

De ce qui semble être le plus fort pourcentage de votation enregistrée en Grande-Bretagne depuis 20 ans, soit 78.1%, comparativement à 72% en 1970, l'on retire surtout que les électeurs britanniques ont exprimé hier leur rejet des politiques du gouvernement sortant et plus particulièrement de son chef M. Edward Heath.

Les résultats indiquent également un mécontente-

(Suite à la page 2, 3e col.)

LE SOLEIL

38 PAGES — 78e ANNEE — No 53 — QUEBEC, VENDREDI 1er MARS 1974 — PRIX QUINZE CENTS

Enfin, ce n'est peut-être pas tout à fait vrai, mais le premier ministre défait, M. Edward Heath, affiche souvent cette attitude dans les moments les plus difficiles de sa carrière. Et puis, après tout, si son gouvernement a été battu, ce n'est que par une faible marge.

La Beauce en liesse

La Beauce respire à l'heure des Jeux du Québec. La cérémonie d'ouverture prévue pour ce soir déclenchera la frénésie parmi les milliers d'athlètes qui s'affronteront dans différentes disciplines sportives dès demain matin.

page 7

Jacques Rose recherché par la police

MONTREAL (PC) — Un mandat d'arrestation a été émis, hier, contre Jacques Rose, qui est en liberté sous cautionnement en attendant l'appel interjeté de sa condamnation pour complicité après le fait dans le rapt de l'ancien ministre Pierre Laporte.

Un porte-parole du service de police de la Communauté urbaine de Montréal a déclaré que Rose, qui est âgé de 26 ans, ne s'est pas présenté à son officier de probation, vendredi dernier.

"Depuis ce temps, a précisé le policier, nous avons effectué une trentaine de descentes dans les régions de Montréal et des Laurentides, mais nous ne l'avons pas trouvé."

La semaine dernière, Rose a été interrogé par la police, dans les Laurentides. Il n'avait pas le certificat d'immatriculation de la jeep qu'il conduisait. On l'a libéré au moment où un ami l'a présenté à sa place.

Augmentation de 12.1 pour cent des dépenses fédérales

Santé et bien-être ont la part du lion

par Jean-Paul GAGNE

de notre bureau d'Ottawa

Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a proposé hier au Parlement un programme de dépenses budgétaires de $22,023 millions pour l'année financière commençant le 1er avril 1974.

Il s'agit d'une augmentation de 12.1 pour cent sur les $19,636 millions qu'on prévoyait, le 31 décembre dernier, dépenser pour la présente année financière.

A cela, il faut ajouter un programme de dépenses non budgétaires, qui sont des prêts, placements et avances, de $1,274 millions. Il s'agit dans ce cas d'une légère augmentation de 0.1 pour cent sur l'exercice en cours.

Au total, donc, c'est une somme de $23,297 millions que le ministre John Turner aura à trouver pour boucler son budget. Celui-ci devrait être présenté à la fin d'avril ou au début de mai.

Ce programme budgétaire se caractérise principalement par l'augmentation sensible des dépenses de santé et de bien-être qui s'accroîtront de $1,304 millions pour atteindre $6,854 millions soit 31.2 pour cent du total des dépenses projetées.

Cette croissance marquée des dépenses de santé et de bien-être est principalement imputable à l'entrée en vigueur de nouveaux programmes de soutien du revenu et à l'indexation au coût de la vie de toutes les allocations et prestations versées par le fédéral pour alléger le fardeau des personnes à faible revenu face à une inflation galopante.

Les dépenses de santé et de bien-être s'accroîtront de 23.7 pour cent, ce qui est de beaucoup supérieur à la moyenne annuelle de 11.2 pour cent recommandée pour 1973-1976 par le Conseil économique du Canada.

Le nouveau régime des allocations familiales occasionnera à lui seul des déboursés supplémentaires de l'ordre de $1.2 milliard pour se chiffrer par $1.8 milliard.

Plus de la moitié des dépenses pour 1974-1975 a déjà été déterminée par les Parlements précédents. Ces dépenses prévues par les lois concernent, entre autres choses, l'aide à la famille, la contribution fédérale aux régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation, d'assurance-maladie et d'assistance sociale. Ces dépenses "statutaires" s'élèveront à $11.5 milliards en 1974-1975.

LES PROVINCES

Le système de péréquation aux sept provinces les plus pauvres, dont les paiements entrent aussi dans les déboursés statutaires, commandera des sorties de fonds de $1.57 milliard au cours du prochain exercice. Sur ce montant, la part du Québec sera de $730 millions.

En outre, sur les $3.5 milliards que versera le fédéral aux provinces pour les programmes de santé et de bien-être, le Québec recevra $1,089 millions, se répartissant ainsi: assurance-hospitalisation: $487 millions; assurance-maladie: $208 millions; assistance sociale: $386 millions; caisse d'aide à la santé: $11 millions; formation professionnelle: $600,000.

De plus, le Québec bénéficiera de subventions de $172 millions et d'abattements fiscaux de $158 millions au titre de l'aide à l'éducation post-secondaire; ce programme coûtera au fédéral $1,116 millions.

Quant aux municipalités, elles se verront accorder des subventions de $72 millions, dont $13 millions iront à celles du Québec.

Au total, donc, le gouvernement du Canada versera, au cours de 1974-1975, $6.1 milliards aux provinces et municipalités, dont $2,014 millions au Québec, soit une proportion de 33 pour cent.

REPARTITION

Le budget total de $22,023 millions se répartit comme suit: $10.3 milliards pour les dépenses de fonctionnement du gouvernement, ce qui inclut les salaires de 415,000 fonctionnaires du gouvernement, des employés des

Autres nouvelles, page 3

agences et sociétés gouvernementales et des militaires de même que les autres dépenses administratives, comparativement à $9.1 milliards pour l'année précédente; $10.6 milliards pour les subventions et contributions diverses par rapport à $9.5 milliards pour 1973-1974; $1.1 milliard pour les dépenses de capital (investissements) à comparer avec $967 millions l'année antérieure.

Les ministères qui accaparent la plupart des dépenses de capital sont la Défense nationale avec $290 millions, les Travaux publics avec $229 millions, les Affaires indiennes et Nord canadien avec $157 millions, les Transports avec $142 millions, l'Environnement avec $74 millions et les Postes avec $40 millions.

Le présent programme budgétaire se distingue des précédents par l'augmentation sensible des dépenses de bien-être et de santé, mais aussi par

(Suite à la page 2, 5e col.)

Points saillants

Le gouvernement compte dépenser $22 milliards durant la prochaine année financière comparativement à des prévisions de $20 milliards en 1973-74.

— — —

Le domaine de la Santé et du Bien-être social représente 30 pour cent du total des dépenses, soit $6.8 milliards.

— — —

L'augmentation des dépenses en 1974-75 provient en grande partie de la hausse des allocations familiales qui totaliseront $1.8 milliard.

— — —

Les paiements au chapitre de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu sont évalués à $3.4 milliards.

— — —

Une somme de $80 millions est prévue pour la construction d'une usine nucléaire et la mise en chantier d'une usine d'eau lourde.

— — —

Quelque $50 millions seront consacrés pour la "bilinguisation" des employés de la Fonction publique.

— — —

La part du fédéral versée aux provinces pour les régimes d'assistance publique passe de $562 millions à $631 millions.

— — —

La dette publique augmente de $285 millions pour atteindre $2.9 milliards.

La solution à l'immigration des médecins?

Interdire totalement l'immigration des médecins ou encore la limiter parce qu'on "découvre" en 1974 qu'il y a "52 pour cent des médecins étrangers résidents dans les hôpitaux du Québec et environ 20 pour cent d'internes" alors qu'on refuse l'entrée en faculté de Médecine à quelque 3,000 étudiants québécois chaque année, ça fait grincer des dents dans les milieux concernés.

Si l'on ajoute à cela que le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, a laissé entendre clairement "que les médecins ne pourront plus, avant longtemps, exercer leur profession dans la localité de leur choix — allusion aux régions éloignées mal desservies —, on peut se demander comment, du moins au Québec, on en est arrivé là et que peut-on faire dans l'état actuel des choses pour sortir le Québec de cette situation sans pour autant qu'il soit question de remettre en cause le processus d'intégragion de ceux parmi les médecins étrangers qui se trouvent déjà au Québec.

Notre reporter Paule France Dufaux a rencontré des médecins ainsi que le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à Montréal. En page 3, dans le premier d'une série de deux articles, elle nous donne leur point de vue.

Ethiopie

La révolte s'étend

ADDIS ABEBA (d'après Reuter) — La crise politique s'est aggravée en Ethiopie où la révolte des soldats a gagné, hier, la capitale dont ils sont maîtres et où la police a instauré un couvre-feu, en dépit de la nomination par l'empereur Hailé Sélassié d'un nouveau premier ministre. Les soldats continuent pourtant à protester de leur fidélité au Négus. Il reste à savoir s'ils accepteront le choix que l'empereur a fait en nommant comme nouveau chef du gouvernement, un aristocrate de droite, Lidj Endelkatchen Makonnen, ancien ministre des Postes et ancien représentant de l'Ethiopie à l'ONU.

En dépit de la démission du gouvernement, mercredi soir, et du nouveau relèvement de dix pour cent des soldes annoncé hier par l'empereur, les soldats et officiers subalternes de la quatrième division se sont assurés le contrôle d'Addis Abeba, imitant ceux de la deuxième division qui ont fait de même mardi à Asmara, deuxième ville du pays.

Les militaires ont établi des barrages routiers sur les routes autour de la capitale et ont decrété un couvre-feu. Cependant la garnison d'Addis Abeba n'a pas empêché, hier soir, le nouveau premier ministre de s'adresser au pays à la télévision. M. Makonnen a exhorté les 25 millions d'Ethiopiens à l'unité. En même temps certaines informations indiquent que les soldats procèdent à l'arrestation des membres de l'ancien gouvernement.

On pense que l'ancien premier ministre, M. Aklilou Habte Wolde, figure parmi ceux qui ont été détenus.

Cependant des informations parvenant d'Asmara laisseraient apparaitre que les soldats de la seconde division ont décidé de mettre fin, aujourd'hui au blocus de la ville, ce qui pourrait signifier qu'ils renoncent à poursuivre l'agitation et qu'ils ont entendu l'ordre de l'empereur Hailé Sélassié qui, après avoir annoncé un nouveau relèvement des soldes, intimait à chacun de reprendre "ses activités normales".

Jusqu'à la nuit dernière, les soldats de la garnison d'Addis Abéba n'avaient

(Suite à la page 2, 1re col.)

Demain, dans le cahier des arts

- Salon ou foire du livre: Québec contre Montréal.
- La faune de Michel Tremblay et d'André Brassard en 35 mm.
- Paul Warren: Ni Marx ni Jésus.

La Comédie-Française parmi nous.

- Raymond-Marie Léger, directeur de l'Office du film du Québec.

sommaire

A Québec aujourd'hui	21
Annonces classées	27 à 35
Arts et lettres	20 et 21
Bandes dessinées	36
Bridge	34
Décès	37
Economie-finance	11 à 13
Horoscope	35
Mot-mystère	27
Mots croisés	31
Page documentaire	18
Patron	32
Sport	6 à 9
Télévision	10 et 37

la météo

Nuageux. Dégagement en fin de journée. Demain: généralement ensoleillé.

Les détails, page 2

La panique, l'ennemie redoutée

par François MAILHOT

On évalue à environ 85 pour cent la proportion des incendies dont la cause peut être reliée d'une façon ou d'une autre au facteur humain.

La prévention prend dès lors une importance primordiale. Or, dans la majorité des grandes villes nord-américaines, 5 pour cent seulement du budget des services d'incendie est consacré à l'éducation du public et aux tournées d'inspection (1).

Au moment où les édifices de grande hauteur proliferent, cette lacune constitue la menace la plus sérieuse à la sécurité des 150 millions de Nord-Américains qui habiteront ce type de bâtiments en 1990.

Car les gratte-ciel n'ont pas fait que transformer le paysage urbain. Leur geometrie particulière et les nouveaux matériaux dont ils sont construits, ont aussi fait grimper en flèche les risques encourus par leurs occupants en cas d'incendie.

Plus question de songer à évacuer complètement un édifice de trente étages lorsqu'un incendie se déclare.

Les sorties de secours ne sont pas conçues pour une évacuation massive, les ascenceurs sont de véritables tombeaux et le facteur temps rend une telle opération suicidaire (90 minutes au moins pour évacuer complètement Place Ville-Marie).

On tentera plutôt de limiter le plus possible le va-et-vient en dirigeant les occupants de l'étage sinistré et ceux des étages contigus vers le bas de l'édifice, en demandant aux occupants des autres étages de rester calmes et de se préparer à évacuer.

Au complexe "G", par exemple, une sonnerie d'alarme se fait entendre à l'étage où l'incendie s'est déclaré. On ordonne l'évacuation de cet étage. Pendant ce temps, les autres étages reçoivent un pré-avis d'évacuation et les moniteurs dirigent les 130 occupants de chacun des étages vers les puits d'escalier.

NDLR- Dans le troisième et dernier article de cette série sur la sécurité-incendie dans les édifices de grande hauteur, notre reporter fait état des difficultés que peut présenter l'évacuation de ce type de bâtiment.

Sur chaque étage, on compte un moniteur pour trente personnes et ce sont ces moniteurs et d'autres responsables (chefs d'étage, surveillants et contrôleurs) qui doivent voir à ce que l'évacuation se fasse dans l'ordre. Dans cet édifice qui contient environ 6,000 personnes durant le jour, 587 individus ont reçu un entrainement spécial à cet effet.

Certains sont chargés de guider les occupants vers les sorties. D'autres doivent s'assurer que les portes coupe-feu demeurent bien fermées pendant qu'on évacue l'étage sinistré. Enfin, un groupe de moniteurs triés sur le volet, prendra la responsabilité de l'évacuation de ceux qui souffrent d'un handicap physique.

NE PAS CEDER A LA PANIQUE

Une équipe bien entrainée peut faire toute la différence entre un incendie mineur et un désastre. Car dans la majorité des sinistres, c'est la panique qui cause le plus de pertes de vie. A Sao Paulo, on estime que 80% des 225 victimes de l'incendie du 1er février dernier, ont cédé à la panique.

De fait, dans un incendie majeur, une personne sur quatre, seulement, est en mesure d'évaluer correctement la situation et de réagir promptement. Mais si cette personne n'a pas été entrainée, elle ne posera pas nécessairement les gestes lui permettant de sauver la vie de son entourage.

Le Dr Anne Wight Phillips du Harvard Medical School de Cambridge aux Etats-Unis, qui s'est penchée

(Suite à la page 2, 3e col.)

Ethiopie: La révolte. .

(Suite de la première page)

pas tenté d'installer un gouvernement de leur choix. Cependant, estiment les diplomates, dans les circonstances actuelles, aucun gouvernement ne peut espérer fonctionner sans leur accord.

L'agitation des militaires se produit dans le contexte général de la pauvreté du pays exaspérée par la sécheresse qui ravage certaines régions. Elle a été précédée par cinq jours de violences à Addis Abeba provoquées par la cherté de la vie et la hausse des prix.

Au début, les militaires révoltés entendaient protester contre leur solde insuffisante, les conditions de logement, la nourriture, la fourniture d'uniformes et de façon générale, pour améliorer leur sort, mais parmi les jeunes officiers, les critiques allaient plus loin, estimant que la corruption et l'inefficacité du gouvernement étaient la cause de cet état de chose, le mouvement prit alors un caractère politique.

Dans des tracts largués par hélicoptères au-dessus de la capitale, les militaires proclament qu'ils sont prêts en dépit de leurs récriminations, à combattre pour l'empereur contre les ennemis de la nation (allusion à la Somalie qui revendique une partie du territoire Ethiopien).

Vivres distribués sans problèmes

SAN FRANCISCO (Reuter) — Bravant la pluie glaciale, des centaines de miséreux se sont présentés hier à la distribution gratuite de conserves de fruits, de viande et d'autres denrées alimentaires offertes par M. Randolph Hearst pour obtenir la libération de sa fille Patricia.

Bien organisée cette fois, la distribution des vivres dans les onze centres de San Francisco n'a pas donné lieu aux scènes de violence qui avaient terni la première, vendredi dernier.

MÉTÉO

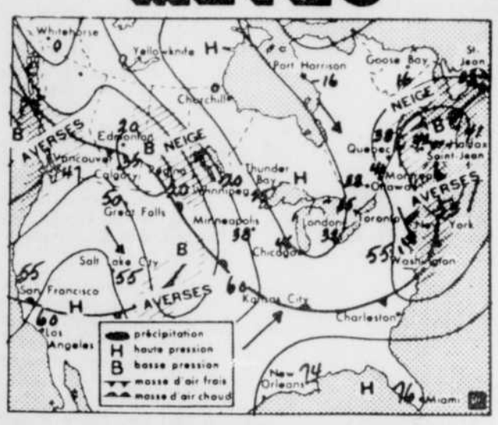

Ca se réchauffe!

Il fera plus chaud aujourd'hui partout au Québec, et il y a possibilité de pluie ou neige, notamment dans l'est. Les chiffres sur la carte indiquent le maximum prévu pour la journée, tandis que les autres indications sont valides jusqu'au milieu du jour.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Météo pour le Québec et l'Outaouais émise par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de l'Abitibi, Chibougamau et Haute-Mauricie: Nuageux puis dégagement. Venteux par moments. Maximum environ 15. Aperçu pour samedi: ensoleillé puis nébulosité croissante.

Régions de Pontiac-Témiscamingue et Laurentides: Dégagement au cours de la journée. Venteux par moments. Maximum de 20 à 25. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Régions de Montréal et Outaouais: Dégagement cet après-midi. Venteux par moments. Le thermomètre descendra jusqu'à 25 en fin de journée. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Région de Québec-Trois-Rivières: Dégagement en fin de journée. Venteux par moments. Maximum de 25 à 30. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Région des Cantons de l'Est: Pluie se changeant en chutes de neige. Venteux par moments. Le thermomètre descendra graduellement jusqu'à 25. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean: Nuageux. Venteux. Maximum près de 25. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé: Nuageux avec neige. Venteux. Accumulation possible de 2 à 4 pouces. Maximum de 25 à 30. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées, hier, dans les principales villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Vancouver	38	48
Edmonton	-10	18
Regina	-4	12
Winnipeg	-3	8
Toronto	38	46
Ottawa	29	43
Montréal	33	39
Québec	21	37
Fredericton	23	42
Halifax	22	35
Charlottetown	16	37
Chicago	45	56
Detroit	38	53
Boston	31	53
New York	33	50
Miami	57	75
San Francisco	51	59

SOLEIL

SAMEDI

Lever	Coucher
6.24	17.32

MARÉE

SAMEDI

Haute	1h15
Basse	8h00
Haute	13h40
Basse	21h30

La page d'histoire

par la PRESSE CANADIENNE

Le fameux télégramme de Zimmerman a été publié aux Etats-Unis il y a 57 ans aujourd'hui—en 1917—et a immédiatement provoqué l'accroissement des pressions pour que les E.-U. entrent en guerre contre l'Allemagne. Arthur Zimmerman, secrétaire d'Etat de l'Allemagne, avait envoyé un télégramme à son ambassadeur à Mexico lui demandant de s'enquérir si le Mexique serait prêt à attaquer les Etats-Unis. En guise de récompense, Zimmerman promettait d'annexer au Mexique les Etats de l'Arizona, du Texas et du Nouveau-Mexique. Les espions britanniques ont intercepté ce message et l'ont déchiffré. En avril, le président Woodrow Wilson demandait au Congrès de déclarer la guerre.

1954—Les Etats-Unis font exploser leur première bombe à hydrogène dans le Pacifique.

1939—Inauguration du service postal aérien transcontinental quotidien, au Canada.

1932—Enlèvement du bébé du célèbre aviateur américain Charles Lindbergh.

1815—Napoléon Bonaparte débarque en France, obligeant Louis XVIII à s'enfuir.

Les Anglais se donnent...

(Suite de la première page)

ment général des électeurs vis-à-vis de leurs députés sortants, quel que soit leur étiquette. Presque dans chaque circonscription, le député sortant a perdu des voix.

Pour M. Heath, qui s'est refusé cette nuit à tout commentaire, ("Je ferai des commentaires lorsque les résultats seront clairs, demain"), son appel pour un gouvernement fort n'a pas seulement été rejeté, mais les travaillistes prennent le pouvoir à sa place

Mais si M. Wilson paraît devoir revenir au 10 Downing Street, la résidence officielle du premier ministre, ce ne sera peut-être que pour proclamer très rapidement de nouvelles élections.

Hier soir, devant les résultats, M. Wilson les trouvait "raisonnablement encourageants", tout en indiquant catégoriquement qu'il n' était pas question qu'il forme une coalition avec les libéraux.

De son côté, le secrétaire général du Labour, M. Ron Hayward, a pour sa part déclaré: "Je ne peux pas encore dire si le gouvernement sera minoritaire ou majoritaire. Quoi qu'il en soit, nous formerons un gouvernement".

Si M. Wilson forme le gouvernement, il tentera sans doute de diriger le pays, sans coalition, et jusqu'à ce que son gouvernement soit battu en Chambre, a ce qui, selon les observateurs, pourrait entraîner de nouvelles élections d'ici quelques mois seulement.

De toute façon, pour le leader libéral, M. Jeremy Thorpe, ses premiers commentaires, sur le résultat des élections ont porté sur la nécessité pour le nouveau gouvernement de régler le plus rapidement possible la grève des 270,000 mineurs qui paralysent le pays tout entier depuis le 10 février.

Suivie par plusieurs centaines de personnes massées au fameux Trafalgar Square devant un écran géant sur lequel étaient projetés les résultats, la nuit électorale a été pleine d'incertitudes: les ordinateurs avaient d'abord prédit aux conservateurs une majorité absolue de 20 à 25 voix à la Chambre des Communes, puis envisagé pour les travaillistes 51 sièges de plus que pour les conservateurs. Cet écart s'amenuisait progressivement et, au milieu de la nuit, le déplacement des voix en faveur des travaillistes, n'était plus que de 0.9 pour cent, le vote rural (conservateur) sortant après celui des villes (travailliste).

M. Heath, sans sabler le champagne que ses partisans avaient mis à rafraîchir, a rapidement et très tôt regagné le 10 Downing Street. Commentaire d'un policier de faction devant la résidence officielle: "Ne me citez pas, mais il veut probablement commencer à faire ses valises".

La panique...

(Suite de la première page)

sur ces phenomènes, précise que 50 pour cent des occupants d'un édifice évalueront la situation correctement tout en étant incapables d'agir. Ils accepteront toutefois de suivre un responsable et d'obéir à ses ordres.

Un autre groupe, dont l'importance peut varier de 15 à 25 pour cent, est plus effrayé et doit être fermement pris en main.

Un autre groupe, moins nombreux celui-là, sera totalement incapable de suivre les instructions du moniteur. Enfin, un dernier groupe dont l'importance est évaluée à environ 1 pour cent, demeure complètement étranger à ce qui se passe. Souvent, ces personnes résisteront aux sauveteurs ou retourneront à l'intérieur de l'édifice en flamme, si on ne les surveille pas de près.

L'évacuation d'un édifice de grande hauteur n'est donc pas une sinécure. De là l'importance de tenir des exercices régulièrement en fonction d'un plan d'urgence avec lequel les occupants pourront se familiariser rapidement.

Mais de tels exercices sont difficiles à organiser dans les immeubles d'appartements où les occupants se montrent souvent peu coopératifs.

A Montréal, où un règlement, datant de 1960, oblige les propriétaires d'édifices en hauteur à organiser un exercice d'évacuation par mois, pas plus de 94 locataires sur 650 se sont présentés à une séance d'information organisée récemment par le propriétaire d'une maison d'appartements de 21 étages. En fin de soirée, on réussit de peine et de misère à mobiliser 46 volontaires pour l'exercice.

Mais de tous les édifices où l'absolue nécessité des exercices d'évacuation et du plan d'urgence ne fait pas de doute, les établissements hospitaliers et les centres d'accueil sont sans doute ceux où leur absence risque d'avoir les conséquences les plus graves.

Mais, qui a encore à la mémoire l'incendie du "Repos du vieillard", qui fit 39 victimes à Notre-Dame-du-Lac, le 2 décembre 1969?

Les autorités ont fait leur mea culpa' mais où en est-on quatre ans après l'enquête qui a permis aux inspecteurs gouvernementaux de visiter 565 des quelque 1,300 établissements de ce type, dispersés à travers le Québec?

Le directeur du Service de la sécurité et des mesures d'urgence des Affaires sociales, M. Raymond Gendron, estime que la situation s'est améliorée dans une proportion de 50 pour cent.

Que signifie ce "50 pour cent" pour les 150,000 personnes qui vivent et travaillent dans ces édifices qui ont souvent plusieurs étages?

En gros, la préparation de plans d'urgence. Un meilleur accès aux sorties de secours dont on a augmenté le nombre dans certains des édifices où ça s'imposait. L'élimination des chutes à linge et à déchets et l'installation d'un équipement de détection et d'extinction plus sophistiqué. A ce chapitre, on remarque toutefois un retard important dans l'installation de gicleurs, là où on a jugé qu'ils étaient nécessaires.

M. Gendron précise que 150 établissements, où on a exigé l'installation de ces dispositifs, ont jusqu'à maintenant négligé de le faire.

Au chapitre des plans d'urgence, une centaine d'établissements seulement avaient le leur avant l'enquête. Au 31 décembre 1973, plus de 700 plans avaient été approuvés par les Affaires sociales et l'on prévoit qu'à la fin de l'année en cours, 950 hôpitaux et centres d'accueil en auront un qui sera opérationnel.

Mais M. Gendron souligne qu'il sera virtuellement impossible de couvrir efficacement plus de 85 pour cent des établissements existants, parce que les inspecteurs n'arrêtent pas d'en découvrir de nouveaux (des centres d'accueil) qui ont négligé de demander un permis d'exploitation comme la loi l'exige.

Il précise qu'au début de l'enquête, on avait dénombré environ 900 hôpitaux et centres d'accueil mais qu'au bout de six mois de travail, ce nombre était passé à 1,300.

A quel rythme progresse le travail? Plutôt lent, s'il faut en coire M. Gendron, dont le service compte seulement onze employés, le même nombre qu'il y a dix ans, en dépit du fait que deux nouveaux mandats (services sociaux d'urgence et la sécurité) lui aient été confiés depuis la tragédie de Notre-Dame-du-Lac.

(1) Les auteurs du rapport de la Commission nationale de prévention et de contrôle des incendies des Etats-Unis estiment qu'on devrait dépenser autant pour la prévention que pour l'extinction ("America Burning", mai 1973).

3,600 incendies de plus

Montréal (D'après PC) — Selon le ministère des Affaires municipales, il y a eu 3,600 incendies de plus en 1972 qu'en 1970 au Québec, et le nombre de décès est passé de 135 à 187 durant la même période.

Le ministère pense donc à rendre obligatoire des systèmes de détection qui éteignent les feux avant qu'ils ne s'étendent, ainsi qu'à faire installer des gicleurs dans les hôpitaux et les foyers pour personnes âgées.

Augmentation de 12.1 ..

(Suite de la première page)

la réduction de l'importance de certaines autres catégories de dépenses dans l'ensemble du budget; c'est le cas notamment de la fonction "expansion et soutien économiques" qui a vu ses cérédits diminuer de $49 millions pour la prochaine année et de l'aide à l'éducation qui a subi une réduction de $19 millions. Toutes les autres fonctions ont connu des accroissements de crédit.

Voici la répartition procentuelle des fonctions dont les crédits ont été les plus modifiés pour l'exercice 1974 - 1975 avec, entre parenthèse, la répartition pour l'exercice précédent:

Santé et bien-être: 31.2 (27.8); Expansion et soutien économiques: 12.1 (13.2); Défense nationale: 10.7 (11.6); Paiements de transfert fiscal: 8.4 (7.9); Dette publique: 13.3 (14); Aide à l'éducation: 2.7 (3.4); Transports et Communications: 7.4 (7.7). Les autres fonctions, soit les affaires extérieures, les frais généraux internes, la culture et les loisirs et les services généraux du gouvernement, conservent à peu près la même répartition procentuelle dans le budget total de $22 milliards.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

Outre le ministère de la Santé et du Bien-être social qui voit ses dépenses s'accroître de $1.3 milliard, les autres ministères ou organismes à connaître des augmentations substantielles sont:

Les Finances avec $554 millions; La Défense avec $144 millions; les Postes avec $109 millions; les Transports avec $84 millions; Radio-Canada avec $60 millions; l'Agriculture avec $55 millions; l'Environnement avec $51 millions; les Travaux publics avec $50 millions; les Affaires des anciens combattants avec $52 millions; l'Assurance-chômage avec $33 millions; la Société centrale d'hypothèques et de logement avec $29 millions, les Affaires aindiennes et du Nord canadien avec $21 millions.

Les ministères qui auront à subir des réductions de crédits importantes sont l'Expansion économique régionale avec une baisse de $73 millions et le Secrétariat d'Etat avec $21 millions, la Main-d'oeuvre et l'Immigration avec $173 millions et l'Industrie et Commerce avec $6.8 millions, mais ce dernier voit accroître ses crédits non budgétaires de $24 millions.

Information Canada voit réduire son budget de $2.9 millions, mais se voit octroyer en retour des crédits non budgétaires de $2.8 millions; en plus, la Société du Crédit agricole et l'Office canadien des provendes subissent le même sort avec des baisses respectives de $3.3 et $2.6 millions.

L'Energie atomique du Canada subit une diminution de $2.5 millions de son budget ordinaire, mais se voit accorder des avances supplémentaires de $70 millions pour ses projets d'usine d'eau lourde et de centrale nucléaire à Gentilly. L'EAC bénéficiera d'avances totales de $118.5 millions pour 1974-1975.

Pour sa part, la Commission de surveillance des prix de l'alimentation recevra le double de son budget précédent, soit $1.9 million.

Enfin, le programme de bilinguisme adressé à la fonction publique fédérale verra augmenter ses crédits de $20 millions pour les porter à $50 millions. Mais, à l'inverse, les subventions destinées aux provinces, dans le but de favoriser l'enseignement de la langue seconde, subiront une baisse de $4.6 millions pour se chiffrer par $91.8 millions.

L'Ouest s'écarte du gouvernement central

SASKATOON (d'après PC) — Les quatre permiers ministres des provinces de l'Ouest ont tourné, hier, le dos au gouvernement central et ont projeté de se donner eux-mêmes leur propre stratégie de développement industriel en plus de tenter d'éliminer les différends qui les opposent quant au site de certains projets.

L'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie-Britannique accepteront toujours l'aide fédérale mais ont décidé de s'entraider en vue du bien commun de cette région du pays, ont fait savoir les premiers ministres réunis à Saskatoon.

Cette volonté d'indépendance dans le domaine du développement industriel s'explique, selon les premiers ministres, par le fait que les efforts d'Ottawa dans l'Ouest se sont soldés par un échec en dépit des promesses faites lors de la conférence sur l'avenir économique de l'Ouest qui a eu lieu l'été dernier. On invoque aussi le fait que le gouvernement fédéral poursuit toujours ses politiques de centralisation de l'industrie et ne donne pas plus à l'Ouest que 10 pour cent de ses programmes d'assistance.

PROVINCES

Le premier ministre Dave Barrett, de la Colombie-Britannique a résumé sa pensée en disant: "Nous nous sommes mis d'accord pour une croissance commune et équilibrée".

Ed Schryer, du Manitoba, a soutenu que la spécialisation par région pourrait être la base d'une stratégie de développement industriel régional.

Son collègue Peter Lougheed, de l'Alberta, croit que cette stratégie devrait miser sur l'utilisation du potentiel de chaque province. M. Allan Blakeney, de la Saskatchewan, croit que cette collaboration sera de nature à accentuer l'exploitation des ressources naturelles de l'Ouest. En effet, le ministre de l'Industrie de chaque province devrait consulter ses voisins avant d'entreprendre des projets.

Ce programme, dont les premiers ministres ont accepté le principe, devra être mis au point en détails lors de leur prochaine rencontre à Victoria dans six ou huit mois.

REACTIONS

Le ministre Ron Basford des Affaires Urbaines a dit entre autres que cette position n'aidera pas au développement de relations harmonieuses, que cela pourra représenter un danger à l'endroit de l'avenir du pays. Cela lui apparaît motivé néammoins par l'intérêt politique.

Le chef néo-démocrate David Lewis y voit, pour sa part, un premier avertissement à l'endroit du premier ministre Trudeau tout en estimant que la rupture des relations n'aide en rien le Canada.

IMPOT
Pour votre rapport d'impôt c'est **Richard Moreau** qu'il vous faut!
210 est, des Peupliers, app. 2, Québec
626-6621
(Soirs et fin de semaine)
Particuliers et commerces

CONSTRUCTEURS ET MARCHANDS de matériaux
U. S. Gypsun (Gyproc)
$85.00 le mille pieds
4 x 12 réguliers.
A.S.L.K. Canada Ltd.
688-8524

"Du neuf dans l'air"
MAINTENANT
9 Villas du Poulet®
dont deux toutes récentes, situées à:
NEUFCHATEL
392, boul. l'Ormière
ST-RODRIGUE
6550, 3e Avenue Ouest

SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE
DANS QUATRE VILLAS DU Poulet Frit à la Kentucky
STE-FOY - 3309, Chemin Ste-Foy 653-8783
LIMOILOU - 186 de l'Espinay 529-9664 ou 529-8901
ST-SAUVEUR - 430 Bayard (boul. Charest) 529-2183
NEUFCHATEL - 392 boul. l'Ormière 843-3756
La recette du colonel Sanders de
Poulet Frit à la Kentucky ©
UNE COMPAGNIE CANADIENNE
PRES DE CHEZ VOUS (LES PETITS COLONELS INC.)

Les parlementaires astiquent leurs armes de prédilection

par Donald DOYLE

de notre bureau à Ottawa

Le chef conservateur Robert Stanfield a soumis hier aux Communes sa traditionnelle motion de non-confiance à l'endroit du gouvernement mais même si les libéraux sont en minorité, cela ne changera rien à la tradition et les ministériels survivront facilement à l'épreuve.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône s'est effectivement engagé hier alors que les chefs des trois principaux partis politiques ont consigné leurs positions respectives au Hansard.

En cette ère de communications instantanées, la "Journée des Chefs" a perdu passablement de son intérêt, les dirigeants politiques étant contraints, par la force des choses ou autrement, de répéter des propos maintes-fois formulés.

Dans cette veine, le premier ministre Trudeau a rappelé que les ministériels comptent s'attaquer au phénomène de l'inflation par le biais de mesures sélectives; M. Stanfield a affirmé son intention d'introduire un régime de contrôle des prix et M. Lewis patine plus ou moins élégamment.

Les trois "performances" ont toutefois donné un avant-goût de ce que pourrait être une campagne électorale, version 1974. Le premier ministre, par exemple, a manifesté un peu de son arrogance de jadis et il a eu l'audace d'affirmer à la face même des néo-démocrates, que le mérite des mesures adoptées dans le dernier parlement revient en exclusivité aux libéraux.

M. Trudeau s'est également permis de reprocher aux néo-démocrates l'attitude qu'ils ont affichée en 1970 alors que le gouvernement procédait à la réforme fiscale. Selon M. Trudeau, la législation aurait été bien meilleure si seulement les néo-démocrates avaient daigné appuyer les efforts des ministériels.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour que David Lewis intervienne et affirme sans ambage qu'une telle déclaration était tout à fait contraire à la vérité. Il n'a pas traité le premier ministre de menteur, mais c'est tout juste.

Le chef néo-démocrate a également releYé l'allusion à 1973, notamment pour dire que le premier ministre n'a absolument pas le droit de revendiquer tous les mérites des législations adoptées à cette époque.

Cela est d'autant plus vrai que les ministériels, dans leur premier discours après la débâcle d'octobre 1972, ont largement puisé dans le programme électoral des néo-démocrates et des conservateurs. Il ne faut pas oublier non plus que les libéraux ont maintes fois affirmé à l'automne de 1972, que telle ou telle mesure préconisée par leurs adversaires était irréalisable.

Quoi qu'il en soit, les libéraux ont survécu pendant une année entière grâce, principalement, à l'appui des néo-démocrates et, dans une moindre mesure, à celui des conservateurs.

Si une nouvelle campagne devait survenir en 1974, il est clair que les libéraux miseraient, dans une large mesure, sur leurs "réalisations" de 1973, de même que sur les diverses mesures préconisées dans le discours du Trône.

A la lumière des débats d'hier, on peut penser que le chef libéral chercherait à faire passer son adversaire conservateur comme un éternel "pleurnicheur"

M. Trudeau a en effet déclaré hier que le chef de l'Opposition s'en tient toujours à ses mêmes vieilles idées, qu'il répète toujours les mêmes sornettes et qu'il n'a aucune solution à offrir aux problèmes de l'heure.

A ceci1 X. Stanfield répond que les libéraux ont perdu tout contact avec la réalité et qu'il est tanné de les entendre constamment répéter qu'ils ne peuvent rien faire pour régler tel ou tel problème.

Dans son optique, l'heure est venue de faire un nettoyage et il ne faut absolument plus se fier aux libéraux pour apporter quelque solution que ce soit.

David Lewis, pour sa part, voudrait sûrement convaincre l'électorat qu'il lui doit tout, car n'eut ete d'une part, le régime minoritaire et de l'autre, l'appui des néo-démocrates, le gouvernement Trudeau n'aurait jamais consenti, ne serait-ce qu'une fraction, les bénéfices gagnés en 1973.

Sur le plan des idées, il ne fait aucun doute que les libéraux vanteraient les avantages des mesures sélectives tandis que les conservateurs feraient valoir les contrôles. Les néo-démocrates, pour leur part, s'en prendraient aux profits des sociétés multinationales et au peu de contrôle que le gouvernement central exerce sur elles.

Enfin alors que N. Trudeau attaquait les députés néo-démocrates, plusieurs d'entre eux faisaient un geste avec le poing et pointaient le pouce vers le bas; c'était, à priori, une face, mais sait-on jamais!

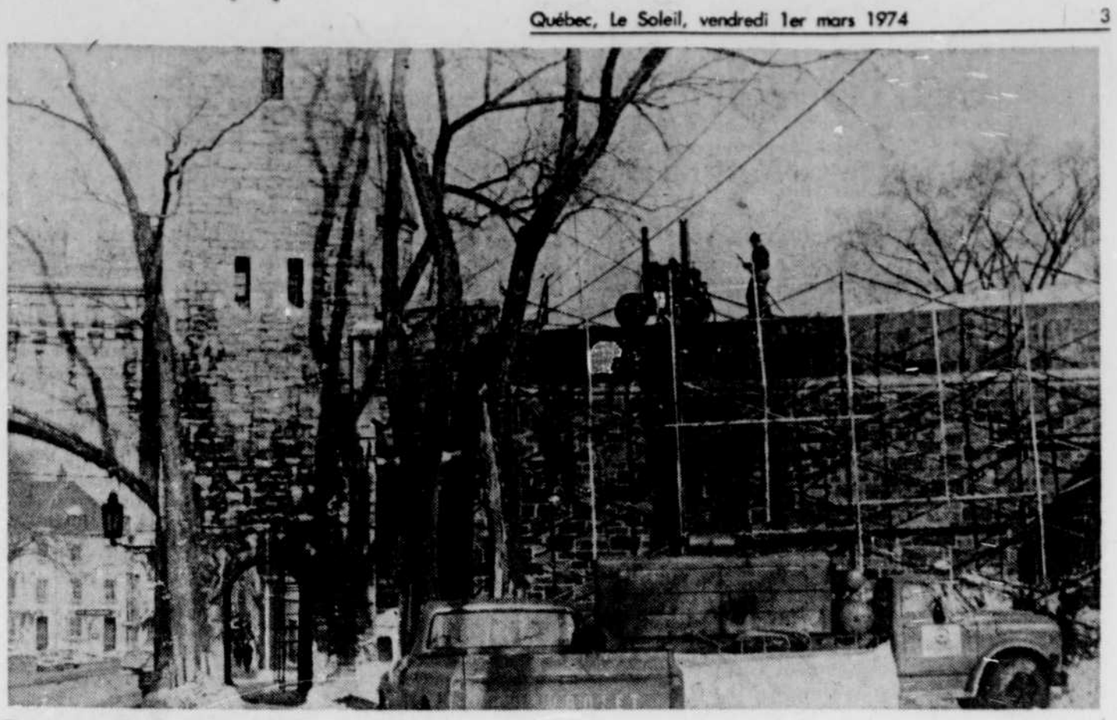

Porte Saint-Louis

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord consacrera $260,000 à la réfection de la porte Saint-Louis, à Québec, dans son programme de rénovation des fortifications. Les travaux, qui viennent de débuter, devraient se terminer au cours du mois de juin grâce à une équipe qui atteindra jusqu'à 50 personnes. La circulation automobile sera ralentie sous la porte, mais elle persistera en tout temps dans les deux sens, sur une voie de 24 pieds de large.

La part du lion des grands travaux ira à Mirabel, en '74

par Jean-Paul GAGNE,

de notre bureau d'Ottawa

Le fédéral compte dépenser au Québec, au cours de l'exercice financier eommençant le 1er avril 1974, quelque $182 millions sous la forme de dépenses de capital soit 34.5 pour cent de l'ensemble des grands travaux (plus de $250,000).

Le ministère des Transports et le ministère des Travaux publics se partageront ce montant, le premier réalisant des investissements de $111 millions et le second faisant des déboursés de $61 millions.

Presque toutes ces sommes iront à la continuation de projets entrepris au cours des exercices précédents.

Les nouveaux projets sont les suivants:

- Dragage des battures et construction portuaire à Beauport; $2 millions seront dépensés en 1974-75, sur un total de $9 millions;

- Construction à Sept-Iles d'un quai au montant de $1 million; entièrement réalisé au cours du prochain exercice;

- Début des travaux de construction d'une nouvelle aérogare à Sept-Iles au coût total de $4,234,000; $610,000 seront dépensés en 1974-75;

- Aménagement d'un terminus à Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine, pour une somme de $350,000;

- Prolongement de la piste d'atterrissage de Blanc-Sablon au coût de $500,000;

- Consctuction d'un quai à Miguasha au coût de $600,000.

Parmi les anciens projets pour lesquels ont continuera de verser des crédits, c'est l'aéroport Mirabel à Sainte-Scholastique qui prend la part du lion avec des déboursés de $86.7 millions.

Dans le domaine des aéroports, Dorval recevra des améliorations de $1.9 million et la piste 06-24 de l'aéroport de Québec sera allongée au coût de $640,000; il s'agit dans l'un et l'autre cas de la poursuite de programmes entrepris l'an dernier.

Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, verra se continuer le dragage de son chenal au coût de $1.5 million et Cap-aux-Oies au large de Montmagny bénéficiera du même traitement au coût de $325,000. Dans le domaine du dragage, le chenal de Montréal-Est sera creusé au coût de $1.5 million en 1973-74, soit la première partie d'un projet total d'un peu plus de $2 millions.

Chicoutimi verra se continuer son projet de déplacement des installations d'entreposage de produits liquides avec des déboursés de $1 million en 1974-75.

Enfin, le port de Montréal subira diverses transformations représentant des dépenses de $6 millions au cours de l'exercice à venir.

TRAVAUX PUBLICS

Dans le domaine des travaux publics, le seul investissement qui sera fait à Québec sera réalisé à la succursale postale de Charlesbourg au coût de $400,000.

L'immeuble du gouvernement à Rivière-du-Loup subira des transformations pour une somme de $335,000 et celui de Sept-Iles bénéficiera d'un investissement de $2 millions.

L'immeuble fédéral de Mont-Joli sera modifié au coût de $246,000.

Arvida et Lac-Mégantic bénéficieront d'investissements identiques d'un peu plus de $200,000 chacun.

Saint-Jean-Port-Joli, pour sa part, verra se prolonger son quai au coût de $300,000.

Ce sont les villes de Montréal et de Hull qui recevront les plus forts investissements dans le domaine de la construction d'édifices fédéraux.

Montréal assistera à la réalisation d'investissements de $28 millions, dont $15 millions pour la continuation du projet de centre de traitement du courrier commencé l'an dernier et $9 millions pour la Place Guy-Favreau, un complexe immobilier fédéral de l'ordre de $100 millions. L'immeuble des douanes sera agrandi au coût de $4 millions.

A Hull, le gouvernement fédéral entend investir quelque $24 millions dans divers édifices poursuivant ainsi son programme de construction d'immeubles gouvernementaux à Hull où se trouvent déjà les ministères de l'Environnement et de la Consommation et des Corporations.

Certains déboursés seront également faits dans le cadre de programmes horizontaux, tel l'élimination des passages à niveau dans les villes pour lequel le ministère des Transports a prévu une caisse de $25 millions, des améliorations aux systèmes de contrôle des transports aériens de l'ordre de $15 millions et diverses dépenses relatives au transport par eau et en surface commandant des déboursés de $25 millions.

Bourassa se fait attendre

Un commentaire de

Gilbert ATHOT

Le premier ministre Robert Bourassa, qui se vante souvent de diriger un gouvernement démocratique, aurait dû intervenir, au cours des dernières semaines, pour faire en sorte que les débats à la commission parlementaire des engagements financiers soient enregistrés.

N'en déplaise au ministre qui représente officiellement le gouvernement au sein de cette commission parlementaire, M. Oswald Parent, l'enregistrement des débats représente un instrument nécessaire et aussi important à cette commission qu'à l'Assemblée nationale elle-même.

Il est pour le moins inadmissible que le seul comité qui scrute publiquement, une fois par mois, toutes les engagements financiers du gouvernement supérieurs à $25,000 ne possède aucun moyen permanent de mettre à la disposition des députés, de la population et des journalistes le contenu des discussions qui y ont cours.

CA NE COUTERAIT RIEN

C'est d'autant plus inadmissible que cela ne coûterait rien ou à peu près rien à l'Etat puisque tous les moyens techniques et les ressources humaines nécessaires sont disponibles à longueur d'année.

Certains porte-parole du gouvernement soulèvent des points d'ordre technique en raison de la formule utilisée (article 1, article 2, etc.) qui n'identifie pas le sujet en discussion. C'est là un argument très faible puisqu'au moment où l'enregistrement devient utile, c'est lorsqu'il y a des échanges sur un sujet donné et quand ces échanges se produisent, le sujet est identifié directement ou indirectement de toute façon.

En fait, les députés Lucien Lessard, du Parti québécois, et Fabien Roy, des créditistes, ont eu entièrement raison, hier, lorsqu'ils ont exigé et obtenu que la commission soit ajournée tant et aussi longtemps que la décision d'enregistrer les débats n'aura pas été prise.

Ce qui est le plus drôle dans tout ça; c'est que le gouvernement, M. Oswald Parent en tête, semble vouloir s'évertuer à s'opposer à un tel enregistrement, ce qui n'est pas sans soulever certains points d'interrogation. A-t-on peur, entre autres choses, que certains écrits restent?

La façon pour le gouvernement de s'opposer à un tel enregistrement est très simple au fond. Il se rabat sur des questions de procédures et soutient que ce "problème" doit être réglé par l'Assemblée nationale.

L'argument ne résiste pas à un raisonnement tant soit peu logique. En effet, toutes les commissions parlementaires sont enregistrées, à plus forte raison celle qui scrute les engagements financiers du gouvernement qui atteignent des dizaines et des dizaines de millions de dollars à chaque mois.

UNE SIMPLE DECISION ADMINISTRATIVE

Ce n'est pas un débat parlementaire qu'il faut pour régler le problème, c'est une simple décision administrative. Il est même surprenant qu'il ne soit pas encore réglé puisque ce problème a été identifié, il y a un mois, de façon quand même spectaculaire.

Au fond, MM. Lessard et Roy ont peut-être "charrié" un peu en prétendant que la commission siège illégalement, depuis juillet 1972, parce que ses débats ne sont pas enregistrés, mais le gouvernement, lui, devient tout simplement ridicule quand il soutient qu'un débat parlementaire (à l'Assemblée nationale) est nécessaire pour trancher le litige.

Si M. Robert Bourassa craint de parler aux journalistes surtout quand il s'agit de dire à tout le monde ce qu'il entend par souveraineté culturelle ou par politique linguistique, il ne devrait pourtant pas craindre d'appeler le président de la Chambre, M. Jean-Noel Lavoie, pour lui "suggérer" de faire enregistrer les débats à la commission des engagements financiers... et qu'on n'en parle plus.

Le premier ministre dira peut-être qu'il n'a pas le temps nécessaire pour s'occuper de tous les petits problèmes et qu'il a d'autres chats à fouetter. Mais il ne doit pas oublier le proverbe qui veut que "l'on récolte ce que l'on a semé".

En termes plus directs, ça veut dire que quand un premier ministre prend les moyens pour tout contrôler ce qui se passe dans son gouvernement, il doit aussi s'attendre que ses ministres lui laissent aussi bien les petites décisions que les importantes, surtout quand c'est un peu litigieux...

Réduction sensible des emplois pour étudiants

De notre bureau d'Ottawa

Les crédits budgétaires rendus publics, hier, par M. Charles Drury, président du Conseil du trésor montrent clairement que les emplois pour les étudiants seront passablement réduits au cours de l'exercice commençant le 1er avril.

En effet, les crédits affectés à ces programmes passeront de $84.4 millions à $65.9 millions, soit une baisse de près de 22%.

Voici le résumé des dépenses projetées pour 1974-1975 à l'intention des étudiants avec, entre parenthèses, les crédits de l'année actuelle:

- Perspectives-Jeunesse: $30.5 millions ($40 millions);

- Cntre de main-d'oeuvre: $2 millions ($2.6 millions);

- Information et évaluation (Ministère de la main-d'oeuvre et de l'Immigration); $471,000 ($819,000);

- Aide à la main d'oeuvre agricole: $3 millions (nil);

- Cadets de la défense nationale: $650,000 ($600,000);

- Réserves de la Défense nationale: $3.8 millions ($5.5 millions);

- Aide communautaire dans le cadre de la Défense nationale: $300,000 ($1.6 million);

- Auberges de jeunesse: $1.1 millions ($1.5 million);

- Formation linguistique: $2.6 millions ($2.8 millions);

- Voyages et échanges d'étudiants: $250,000 ($500,000);

- Service communautaire: $4 millions (nil);

- Recherches sur la drogue: $400,000 ($315,000);

- Centres d'accès facile (min. de la Santé): $390,000 ($390,000).

Intégration ardue des médecins étrangers

par Paule FRANCE-DUFAUX

"Il y a environ 200 médecins étrangers sur les listes d'attente pour entrer en internat. Deux cents médecins qui ont passé leur examen d'admission à un poste d'interne dans nos hôpitaux et qui attendent depuis un an et demi et plus."

Soulignons que les médecins étrangers, immigrants ou "stagiaires" ne peuvent accéder au poste d'interne "qu'après que tous les diplômés des facultés de Médecine du Québec ont été servis".

Quant au nombre de médecins étrangers entrés au pays et à l'attente qui s'en suit pour eux avant de pouvoir entrer dans le circuit médical, c'est un état de fait qui relève du ministère de l'Immigration. Un simple constat de manque de coordination, posé par le Dr Augustin Roy, régistraire du Collège des Médecins du Québec.

"Il n'y a aucune coordination. Aucune. Et ça fait un certain temps que nous nous en plaignons. Nous avons déjà fait nombre de représentations près du ministère fédéral de l'Immigration... Il semblerait qu'il commence à se rendre compte de la complexité du problème puisque, pour la première fois, ils ont décidé de ne plus accodrder de points spéciaux à un professionnel qui émigre au Canada."

Quant on parle, et Dieu sait si l'on en a parlé et en parle encore, de médecins étrangers qui, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, doivent faire un autre métier, c'est dû exactement à quoi?

"Les raisons sont multiples. Soit qu'ils viennent sans avoir passé, depuis le pays d'où ils émigrent, l'examen d'admission à l'internat (des bureaux dans les ambassades canadiennes s'en chargent), soit qu'ils ont passé l'examen mais n'attendent pas qu'on leur signale qu'ils ont un poste d'interne assuré, soit qu'ils viennent sur une fausse publicité... "il y a de la place, pas de problème, on manque de médecins, etc.". Autre raison: qu'ils échouent à l'examen (après deux ou trois reprises) du droit d'exercice à la médecine générale ou à celui de la spécialisation après trois reprises à l'examen écrit."

Malgré le nombre parfois exceptionnel de reprises d'examen accordées, le taux d'échecs est très élevé pour les médecins étrangers — 60 pour cent à l'examen (sur place) d'admission à l'internat; 40 pour cent à l'examen de l'exercice de la médecine et 30 pour cent en spécialisation.

Cet aspect de la question peut nous donner une des raisons pour lesquelles 52 pour cent des postes de résident sont occupés par des médecins étrangers: trois reprises pour un échec, c'est trois ans d'occupation d'un poste... quatre, voire cinq ans en spécialisation. Et les postes de résident, tout comme les poste d'interne d'ailleurs, sont limités dans les hôpitaux du Québec. Comme ailleurs dans les autres provinces. Et si l'on pense que nombre d'entre ces médecins "vont s'essayer ailleurs", on peut s'interroger sur le nombre de postes de résident occupés au Canada de cette façon.

Le taux d'échec chez les médecins étrangers préoccupe le Collège des médecins du Québec, comme, devait-on nous le souligner, il préoccupe tous les autres Collèges et Corporations de médecins et chirurgiens du Canada. Là encore "L'IMMIGRATION" devrait être mieux instruite du problème.

"Il y a des médecins venant de pays où la formation de base est excellente, ils s'intègrent très bien dans le circuit. Mais si nous prenons, par exemple, les médecins de l'Europe de l'Est, de la Turquie - exemples entre autres - ils ont énormément de difficultés à s'intégrer, à passer les examens; on dirait que la médecine n'est pas la même là-bas. D'ailleurs ils nous le disent; la pharmacopée est différente, leurs manuels sont anciens, etc..., De plus, ils ne sont familiers ni avec la langue française ni avec la langue anglaise. Ils échouent en très grand nombre. Et ça c'est dramatique autant pour eux que pour nous, parce que ça ne sert à rien de faire faire trois ou quatre ans de résidence à un homme qui est certain d'échouer à l'examen".

Mais l'Immigration lui a donné un visa et les Collèges se doivent, à travers le Canada, de lui accorder une chance...

Autre problème, celui de la concentration des médecins étrangers licenciés dans les centres urbains, particulièrement à Montréal, pour le Québec, à Toronto, pour l'Ontario. Là où sont concentrés le plus grand nombre de communautés ethniques. Même s'ils ont une bonne connaissance d'une ou des deux langues officielles, ils refusent des postes dans les régions mal desservies. Ils veulent rester à Montréal, Québec ou Sherbrooke.

"On arrive ainsi rapidement à un surplus de médecins, car il y a quand même des limites d'absorption pour une ville, pour un pays", souligne le docteur Augustin Roy, registraire du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. D'autre part, "le fait que nombre de médecins étrangers ayant fait leurs internat et résidence au Québec, s'ils ne peuvent, une fois licenciés rester à Montréal, s'en vont dans les centres urbains des autres provinces ou encore aux Etats-Unis ou bien dans un autre pays, quelquefois leur pays d'origine. Un médecin qui a pris une bonne formation ici n'a aucun problème".

Echecs et départs sont peut-être à la base de ce que l'on qualifie de "coût prohibitif" pour les contribuables québécois de la "formation des médecins étrangers au Québec?"

3,000 QUEBECOIS REFUSES! VRAI OU FAUX?

"C'est vrai. Chaque faculté, Montréal, Laval, Sherbrooke, McGill, refuse un grand nombre d'étudiants chaque année. Sur 1,500 postulants environ par université on en accepte 180 à 200. Pourquoi? Parce qu'on n'a pas plus de places à offrir pour donner un enseignement valable. La sélection est très sévère parce que, disent les facultés: "Ca prend tant de professeurs pour former tant d'étudiants; tant de postes d'hôpitaux, etc. On ne peut pas en prendre plus".

"Peut-être qu'actuellement le nombre d'étudiants que l'on a à Montréal et à Laval est trop élevé pour les capacités professorales qu'on a; pour les budgets qu'ont ces facultés. Notez que ces facultés ont les budgets les plus bas de toutes les facultés de Médecine en Amérique du Nord. Le gouvernement du Québec n'a jamais voulu leur accorder plus d'argent pour engager des professeurs aptes à donner un enseignement plus valable".

Ministère fédéral de la Santé et ministère des Affaires sociales du Québec, sans oublier le ministère fédéral de l'Immigration, sont aujourd'hui publiquement (si l'on peut dire) saisis du problème. Au lendemain de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, la presse nous rapportait des échos en ce qui concernerait d'éventuelles réformes dans le système tant du côté médical qu du côté immigration. Le ministre Robert Andras, côté immigration, a d'ailleurs pris, dans les plus brefs délais, des mesures en ce qui concerne les professionnels désirant immigrer au Canada: abolition des points spéciaux et l'assurance que la profession de l'aspirant-professionnel - immigrant est en demande au Canada.

Du côté médical, n'aurait-on pas, aussi, quelques solutions à proposer?

(A suivre dans un deuxième article demain)

OUVERTURE
Epilation — Electrolyse
MADELEINE LEMAY-THERRIEN, E.D.
1660, Carré Duclaux
Ville Les Saules
527-2910

Service de Rencontre
ANNA
Tél.: 525-4631

MONNAIE
demandée
DOLLARS EN ARGENT

	Payons
1935-36-46	$8.00
1938	$15.00
1945	$35.00
1947	$25.00
1948	$200.00
1937 et 1949	$6.00
1950-54-55-56	$4.00
1939-51-52-57-58	$3.00
1953, 1959 à 67	$2.25

Achetons pièces d'or de tout pays
COMPTOIR MONNAIE TIMBRES
Place Laurier, Ste-Foy
653-8213

à vendre ou à louer

Bâtisse et terrain boulevard Hamel, près de Monsieur Muffler; terrain 15,000 p.c. La Doguerie. Toute offre sérieuse considérée.

Claude Amyot
683-2103

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS INC

FUSIONS, ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

UNE SÉRIE DE SEPT COURS DE TROIS HEURES CHACUN DONNÉS À MONTRÉAL ET À QUÉBEC.

Objectifs: Illustrer pour les participants et leur firme les avantages et les problèmes que posent une acquisition, une fusion ou un regroupement de services.

Sujets:
— Comment déterminer les objectifs d'une acquisition ou d'une fusion et planifier l'intégration des entreprises.
— Comment trouver un bon partenaire.
— La motivation des individus et l'aspect humain.
— Choix d'une structure légale et problèmes fiscaux.
— Evaluation financière des entreprises.
— Comment réaliser une fusion et en tirer les bénéfices recherchés.
— Facteurs de succès et risques.

DATES ET ENDROITS:
À QUÉBEC: 18, 25 mars, 1, 8, 22, 29 avril et 6 mai
À MONTRÉAL: 11, 18, 25 mars, 1, 8, 22 et 29 avril
(horaire: 19h. à 22h.)
coût: $95.00 par personne

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:
CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE
822 est, rue Sherbrooke
bureau 300
Montréal
H2L 1K4
Tél.: 514-526-2874

Les étudiants du Barreau de Québec mettent fin à leur grève

par Raymond BRANCON

Par 35 voix contre 31 et 8 abstentions, les étudiants en droit de l'Ecole de formation professionnelle du Barreau réunis à Sillery (Montmartre canadien) ont décidé, hier, d'accepter les dernières contre-propositions du Barreau provincial, connues dans la matinée, et de participer à l'examen de Droit civil II, demain, de 10 heures à 13 heures.

Soulignons qu'une cinquantaine d'étudiants, pour un effectif total d'environ 130 à l'Ecole, n'ont pratiquement participé à aucune des assemblées étudiantes qui ont suivi le boycottage des cours depuis le 21 janvier, et par là se sont rangés tacitement derrière les 35 partisans de la reprise des cours.

Cette décision des étudiants de Québec a une double portée: **a) elle met fin immédiatement à la grève de cinq semaines; b) elle rompt le Front commun des étudiants des trois Ecoles de formation du Barreau.**

Les 375 étudiants de Montréal et les 32 étudiants d'Ottawa ont, en effet, décidé hier, de poursuivre la grève des cours et de ne pas se présenter à l'examen de Droit civil II, demain matin, dans leurs Ecoles.

C'est dire que la position prise par les étudiants de l'Ecole du Barreau à Québec fait littéralement éclater la solidarité du Front commun étudiant, constitué dans la deuxième quinzaine de janvier. Quatre cents étudiants en droit poursuivent donc l'affrontement avec le Barreau provincial et ils ont l'intention de présenter une requête au premier ministre Bourassa, déjà contacté les jours précédents, pour l'inviter à intervenir directement dans le conflit en cours. Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a affirmé, le 13 février, n'avoir pas réellement de pouvoirs légaux pour trouver une solution au différend.

Les quatre négociateurs étudiants de l'Ecole de Sillery ont déclaré que les ultimes contre-propositions du Barreau demeurent totalement "inacceptables" (une bonne partie de l'assemblée d'hier, houleuse et passionnée, a d'ailleurs partagé cette optique). Deux d'entre eux se sont prononcés pour le rejet des contre-propositions du Barreau.

De fait, les avantages découlant de cette grève sont très minces et se résument en somme à la réduction de quatre mois du stage de formation professionnelle (huit mois au lieu de douze). Cependant, le Barreau est favorable à la création d'un Conseil de la formation juridique, qui serait composé du Comité des examinateurs, du Comité du stage et du Comité de la formation professionnelle. Ce Conseil dépendrait du Conseil général du Barreau, à Montréal.

En ce qui concerne plus particulièrement le Comité du stage, celui-ci serait formé exclusivement de membres du Barreau, avec l'adjonction d'observateurs étudiants ayant le droit de parole mais pas le droit de vote.

Par ailleurs, le Barreau se dit prêt à délivrer la carte d'avocat junior à l'étudiant qui aura réussi les six examens de l'Ecole professionnelle. Quant à celui qui aurait satisfait à cinq examens seulement sur six, il pourra obtenir la carte d'avocat stagiaire.

Les étudiants mal préparés ou qui échoueront à l'examen de Droit civil II, le 2 mars, auront droit à une reprise à l'examen du 30 avril. Ceux de "Civil I" pourront se présenter à l'examen du 15 avril.

Pour regagner le temps perdu du fait de la grève de cinq semaines, les cours de procédure civile reprendront dès lundi prochain, à la télévision.

LES REVENDICATIONS ETUDIANTES

Les étudiants réclamaient un stage professionnel de six mois (refusé par le Barreau).

Etant donné la rigidité du système actuel et la nécessité d'une évaluation plus globale, les étudiants avaient suggéré la formule suivante:

- L'étudiant, qui aura répondu aux exigences ci-après, aura accès à la profession d'avocat dès la fin des cours de formation professionnelle: 1) la réussite des 6 examens à 60 pour cent, tel qu'exigé présentement, ou, 2) la conservation d'une moyenne générale de 65 pour cent. (Le Barreau a maintenu le statu quo, soit la notation de 60 p.c.).

Le conflit actuel résulte principalement d'erreurs inacceptables aux plans de la conception, de l'administration et de l'exécution dans l'entreprise de la formation professionnelle par le Barreau. Les étudiants estiment que la séparation, qui existe présentement entre les examinateurs et ceux qui dispensent la formation professionnelle, constitut un non-sens et ne fait que rendre plus vraisemblable l'hypothèse d'un contingentement délibéré dans le but inavoué de protéger un marché déjà fortement monopolisé. Dans ce contexte, les étudiants comprennent que l'on songe éventuellement à redonner la formation professionnelle des futurs avocats à l'université, c'est - à dire à la remettre entre les mains de vrais professionnels de l'enseignement; ils pensent en effet que l'amateurisme des praticiens en la matière a coûté assez cher à la société. Mais si le Barreau doit conserver quelque chose encore de cette responsabilité, il est indispensable que:

1) la formation professionnelle: cours, séminaires, examens, correction, révision, ne relèvent que d'une même autorité: un comité du Conseil général formé conformément à l'art. 46 de la loi du Barreau;

2) que les conférences télévisées soient abandonnées;

3) qu'elles soient remplacées par la remise des textes de cours;

4) que la période quotidienne de 3 heures soit consacrée:

a) en une période de questions sur le texte du cours et sur la matière;

b) en une période de cas pratiques, lesquels devront être constitués par des questions soumises par les différents examinateurs, mais qui cependant n'auraient pas été retenus par ceux-ci.

Des propositions concrètes sont faites au chapitre des examens, qu'il serait trop long d'exposer ici.

LE STAGE: Les étudiants veulent avant tout une véritable préparation à la profession d'avocat, et c'est devant les profondes lacunes et l'arbitraire du système actuel qu'ils ont décidé de s'y opposer ouvertement et d'obtenir justice. Ils considèrent que le seul certificat exigé de l'avocat responsable à la fin du stage n'est qu'une façade de contrôle, une formalité avec laquelle le Barreau s'acquitte fort superficiellement de son obligation envers le public. Au lieu de ces demi-mesures, somme toute trompeuses, ils demandent des mesures concrètes et efficaces.

Bataille à coup d'injonctions

D'une injonction à l'autre, la lutte entre les étudiants de l'école du Barreau du Québec poursuit son petit bonhomme de chemin.

C'est ainsi qu'hier, à Montréal, une requête visant à interdire la tenue des examens le samedi, pour respecter les préceptes sabbatiques, a été retirée par les étudiants.

Une autre requête, présentée par 5 étudiants qui eux, voulaient se présenter aux examens mais n'avaient pas signé un affidavit de bonne conduite exigé par le Barreau, a été acceptée.

Enfin, le Barreau du Québec attend pour aujourd'hui une réponse à une requête visant à faire respecter l'ordre autour des salles d'examen, samedi, à Montréal. Me Jacques Viau, bâtonnier du Québec, a déclaré au Soleil que cette demande avait pour but de permettre aux étudiants qui désiraient se présenter aux examens de le faire en paix.

Les étudiants démentent, cependant, cette version des faits et affirment que l'injonction a bel et bien été refusée en cour hier soir.

FACILE! AUX MAGASINS Firestone

Ouvert tous les jours de 9h a.m. à 5h30 p.m. Les jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m. Le samedi jusqu'à 5h p.m.

PROFITEZ DES FACILITÉS DE PAIEMENT DE Firestone de CHARGEX ou d'AMERICAN EXPRESS

QUEBEC Place Fleur de Lys - 529-4111

SPECIAL
SUR TOUT ACHAT DE PNEU RADIAL
nous vous allouons un minimum de
$5.00
par échange.

GRATUIT
Livre Hockey Canada-Russie
avec tout achat de pneu.

MINI-SPORT Firestone

UNE AFFAIRE!
$26.25
6.00 X 15L
Flancs noirs.
MONTAGE COMPRIS

SPÉCIAL VW

Le fameux STRATO-STREAK

Ce pneu large de série "78" est parfait comme pneu de remplacement. Une robuste carcasse 4 plis en nylon, une semelle calculée par ordinateur assurent long millage et excellente adhérence sur chaussée mouillée.

LA DIMENSION QUI VOUS VA AU PRIX QUI VOUS VA

DIM.	FLANCS NOIRS	FLANC BLANC
F78-14	28.00	30.80
G78-14	30.10	32.10
H78-14	31.95	33.95
F78-15	28.80	30.80
G78-15	30.10	32.10
H78-15	31.95	33.95

NI INTÉRÊTS, NI FRAIS DE SERVICE EN CAS DE PAIEMENT COMPLET DANS LES 90 JOURS!

IL NE VOUS RESTE PLUS QUE
16 HEURES
POUR PROFITER DE CETTE VENTE SPECIALE...
HATEZ-VOUS

LE Syndicat DE QUÉBEC
• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

TISSU EN SPECIAL
gabardine 100% polyester
valeur de 5.00
spécial 3.97 vge

• Largeur de 60 pouces
• Gamme de 13 couleurs au choix

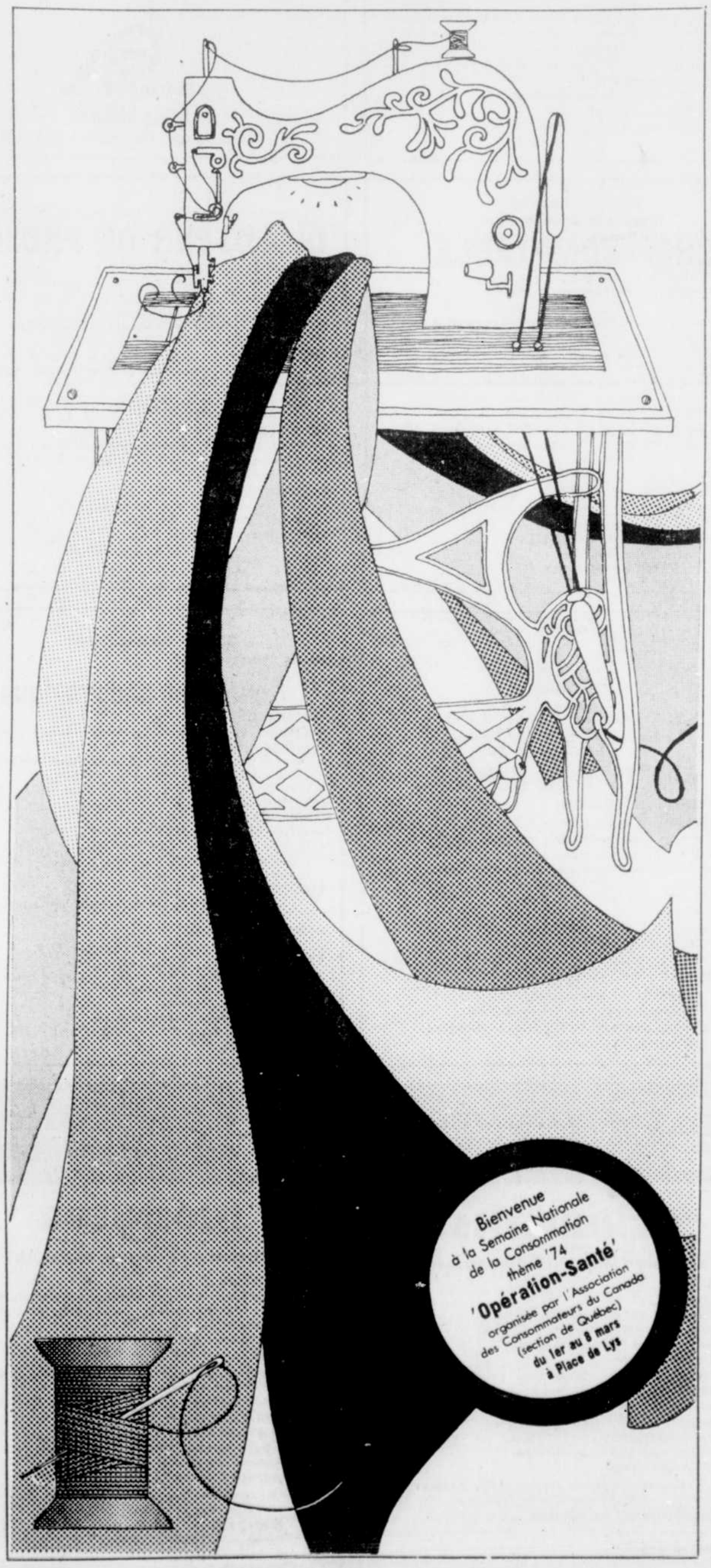

Syndicat. Tissus à la verge. Centre-Ville, 2e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411

les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

LONGUE MALADIE

Le 8 février 1974, M. Gilles Gagnon, du Club Automobile de Québec, écrivait la lettre suivante à quelques clients:

"La présente est pour vous informer que M. J.-A. Bourdages est décédé à la suite d'une longue maladie. Voms pouvez obtenir les mêmes services en communiquant directement avec nous..." —— Sans commentaire——

LE CHILI

Le Rallye Tiers-Monde organise à Québec, le 4 mars 1974, à la salle Octave Crémazie du Grand Théâtre, une soirée d'information sur le Chili. En deuxième partie, Raymond Lévesque donnera un récital. Les billets sont en vente au Grand Théâtre et au RTM-Q, 615, Calixa-Lavallée.

SEMAINE DE LA CONSOMMATION

Dans le cadre de la Semaine de la consommation, qui se tient cette année du 1er au 7 mars, la section Sainte-Foy de l'Association des consommateurs du Canada invite la population à visiter son kiosque d'information, à la bibliothèque de Sainte-Foy. Demain et dimanche, des étudiantes du département de diététique de l'Université Laval présenteront un montage audio-visuel sur la consommation alimentaire.

UNICEF

Le comité Unicef de Québec et de la région a invité ses bénévoles à une réunion d'information, le mercredi 20 février, au salon des professeurs de l'Université Laval. C'est ainsi que nous avons su que, le soir de l'Halloween, les enfants de Québec et de la région ont recueilli $30,041.88. La vente des cartes de Noel a rapporté $23,752.

CAMP MARIE-VICTORIN

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Corporation du camp Marie-Victorin, M. Benoit Dumont, du ministère de l'Agriculture du Québec, a été élu président, succédant ainsi à M. Laval Lord. Le nouveau conseil d'administration comprend à la vice-présidence, le Dr Arthur Labrie et au secrétariat, M. Robert Plante. Dorénavant, la corporation a son siège social à l'Aquarium.

CAMPING ET SPORT

Mon ami Jean-Pierre Bertrand était bien heureux de m'appeler, il y a quelques semaines, pour me souligner qu'il y avait une faute dans ma chronique. S'il se montrait si gentil c'est que je ne me suis jamais gêné pour lui souligner ses fautes à lui. Il voulait que je dise que son Expo Camping et Sport aurait lieu, cette année du 8 au 17 mars et non du 7 au 17 comme c'était écrit dans le journal.

PETITION

Jocelyne Morneau, celle qui fait signer une pétition à tout le monde pour avoir de la musique à l'année dans les deux ou trois principales rues du Vieux Québec, tient à remercier tous ceux et celles qui ont signé ou qui signeront sa requête. Elle m'assure même que déjà plusieurs centaines de Québécois approuvent cette démarche. Mais moi j'en connais au moins une dizaine qui ne veulent rien savoir d'une musique perpétuelle, rue Saint-Jean, parce que justement ils demeurent là, rue Saint-Jean, et eux, ils aimeraient bien dormir ou écouter la télévision tranquilles.

PREMIER ANNIVERSAIRE

Le napperon quotidien "Le dîner causerie" fêtait, cette semaine, son premier anniversaire et "le tout Québec" était invité aux voûtes Talon pour célébrer l'événement. C'est une idée originale qui risque de faire son chemin, puisqu'il semble être de plus en plus question de "l'exporter" à Montréal. Deux de mes amis, les édiles de de Québec et de Sainte-Foy, ont profité de leur passage à cette fête pour discuter très longuement tous les deux....peut-être de la fusion de Sillery.

SILLERY - SAINTE-ROY

D'après le maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin, les citoyens de la ville de Sillery doivent s'attendre à se faire annexer par Sainte-Foy dans un avenir très rapproché. On dit même que c'était écrit en noir sur blanc dans le même numéro de la Gazette officielle que celui où l'on annonçait la fusion Val Saint-Michel-Ville-Bélair... déjà réalisée. Enfin! Les citoyens de Sillery vont finalement s'apercevoir de quel bois se chauffe un vrai maire. Quant au chemin Saint-Louis, entre Belvédère et Holland, il sera finalement éclairé, comme il devrait l'être depuis belle lurette.

COLLECTE DE SANG

La Chambre de commerce de Charlesbourg, en collaboration avec la Croix-Rouge tiendra une collecte de sang, le lundi 4 mars, de 13h30 à 16h30 et de 18h30 à 21h, à la Polyvalente de Charlesbourg, 800, Place Sorbonne, 10e Avenue est, Charlesbourg. Si j'en fais allusion dans cette chronique c'est que le but est bon: Sauver des vies.

ROUTE DES PIONNIERS

Nouveau venu, dès cet été, dans la collection des signaux routiers: une vieille roue de chariot. Vous pourrez apercevoir ce panneau indicateur planté tous les cinq milles en circulant en direction de l'ouest sur les routes nationales 2 et 3 en partant de Gaspé jusqu'à Windsor et Fort Erie sur la route de Presscott à Ottawa. Je ne sais pas si vous avez déjà parcouru ces "mille milles de vacances", mais moi je l'ai fait, il y a quelques années, et je vous jure que ça vaut le déplacement.

PRESIDENT D'HONNEUR

La Société Saint-Jean Baptiste de Québec est heureuse d'annoncer que M. Jean-Paul Tardif, président du groupe Prêt et Revenu, a accepté d'être le président d'honneur de la campagne de recrutement 1974 de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec.

MISS TEEN CHERIE

Sylvie Garant, âgée de 16 ans, étudiante à la polyvalente Louis-Jacques Casault, de Montmagny, représentera la ville de Québec au concours Miss Teen Canada qui aura lieu à Toronto, le 4 mars. Nommée Miss Teen Chérie 1974, Sylvie fut choisie parmi les 397 candidates qui s'étaient présentées aux studios de CFCM-TV.

Procès pour viol

Le juge Migneault ébahi d'apprendre que le palais de justice de Thetford n'ait pas de bibliothèque

par Fortunat MARCOUX
de notre bureau à
THETFORD MINES

Le juge Yvan Migneault qui préside les Assises criminelles dans le district de Mégantic, au palais de justice de Thetford Mines, a été ébahi d'apprendre que la spacieuse et moderne institution n'était pas équipée d'une bibliothèque.

Le tribunal a fait preuve d'un étonnement évident, hier, au cours de la quatrième journée du procès de Luc Daigle, 21 ans, du 228, de la rue LaMennais, à Black Lake, l'un des sept jeunes gens de la région qui sont accusés du viol d'une danseuse à gogo, lorsqu'il fut informé que l'établissement qui a été inauguré il y a au moins cinq ans, n'avait pas encore de bibliothèque, bien qu'un local ait été prévu à cette fin. Le juge voulait consulter certains jugements qui ont fait jurisprudence, avant de statuer sur une objection soulevée par la défense.

La journée d'hier fut longue pour les jurés. Le procès s'est poursuivi jusqu'à 22 hres afin de permettre l'audition d'un témoin qui part en vacances aujourd'hui.

Le contre-interrogatoire de la présumée victime du viol, Hélène B..., maintenant âgée de 15 ans, a pris fin au cours de l'après-midi.

Quatre des six témoins qui ont été appelés à la barre au cours de la journée, avaient témoigné lors du procès du premier inculpé, Gaétan Mercier, 21 ans, R.R. 1, Black Lake. Il s'agit de la cuisinière du Manoir de Black Lake où la jeune danseuse "topless" exhibait ses charmes, Mme Napoléon Morin, d'un ex-pensionnaire de l'hôtel, M. Donat Bellavance, ainsi que les médecins Cécilius Mercier et Michel Mailloux. On sait que le procès de Mercier fut interrompu, l'accusé ayant perdu la vie dans un accident de la route.

Les deux autres témoins qui ont été entendus, furent M. Fernand Tremblay, mineur à l'emploi de la Lake Asbestos of Quebec Ltd, et M. Réal Houde, également mineur, ambulancier à temps partiel pour la maison Savoie et Fils.

Le jeune Hélène aurait été violée à une vingtaine de reprises par sept jeunes gens durant la nuit du 17 mars 1973 dans un motel du Balmoral où elle aurait été conduite sous de fausses représentations.

M. Tremblay est venu déclarer devant la cour que c'était lui qui avait mandé l'ambulance pour transporter la jeune danseuse à l'hôpital. C'était le 17 mars au matin. Il était entré à l'hôtel pour prendre une consommation lorsqu'il avait aperçu la jeune fille se tordant de douleurs dans le hall du manoir de Black Lake.

Quant à l'ambulancier Houde, il a précisé que Hélène pleurait et semblait dépressive lorsqu'il est venu la chercher au manoir.

Verdict d'acquittement en faveur de 3 Indiens

par Paul-Henri DROUIN
de notre bureau
à Saint-Joseph

Un verdict d'acquittement a été prononcé par M. le juge Gilles Saint-Hilaire, de la Cour d'appel du banc de la reine (en première instance), dans les causes de Réjean Siouï, Gaston Gros-Louis et Emile Picard, qui étaient accusés d'avoir, le ou vers le 3 février 1972, au Village Huron à Loretteville, en conduisant leur véhicule automobile, avoir fait marche arrière sans que le conducteur ne soit assuré que cela pouvait être fait sans risque et sans gêner la circulation.

Ces prévenus en appelaient par procès "de novo" d'une décision de M. le juge Yvon Sirois, rendue le 20 décembre 1972, les ayant trouvé coupables de l'accusation et condamné à payer chacun $20 d'amendes et aux frais, ou à défaut de paiement, à une semaine de détention.

Dans chacune des ces causes, en Cour d'appel, le débat n'a porté que sur une question de droit, soit celui du code de la route qui, s'après la poursuite, s'applique sur les réserves indiennes, et selon la défense, c'est la loi des Indiens et ses règlements qui doivent être appliqués.

Selon la preuve faite par Me Pierre Pouliot et Me René Dupuis, procureurs des appelants, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique prévoit que c'est le Parlement du Canada qui est compétent pour légiférer sur les Indiens, et ce en vertu des statuts révisés du Canada relativement à la loi sur les Indiens.

De son côté, le substitut procureur général, Me Bernard Lesage, a expliqué que ce n'est pas parce que les accusés sont des Indiens qu'ils ont été poursuivis; c'est parce que, dit-il, suivant les prétentions de la poursuite, et en leur qualité d'individus résidant au Québec, ils ont enfreint une disposition du code de la route.

Afin de bien se prononcer sur la prétention des appelants, le juge Gilles Saint-Hilaire a analysé les textes de la loi des Indiens, des règlements et ordonnances promulgués en vertu de cette loi, qui sont pertinents au présent litige (article 88 de la loi) qui veut que les Indiens d'une province soient soumis aux lois générales de la province où ils se trouvent.

D'après l'opinion de la cour, il apparait clairement que l'article 6 du règlement no 1368 ne signifie pas que le Parlement fédéral a voulu confier l'administration de la circulation des véhicules automobiles à l'intérieur des réserves indiennes à l'autorité provinciale.

Au contraire, de souligner le juge St-Hilaire, "il décrète tout simplement ce qui est une infraction à une loi provinciale, en l'occurence le code de la route, devient par référence une infraction au règlement 1368 et est punissable suivant les pénalités prévues à ce règlement".

"C'est pourquoi, dit-il, que j'en conclus que toute infraction au code de la route à l'intérieur des réserves indiennes, qu'un individu indien ou non indien commet, devient une infraction au règlement 1368, à moins que ce même règlement ne l'ait déjà prévue".

Dans les dossiers qui m'ont été soumis, explique le juge Gilles St-Hilaire, les prévenus ont été poursuivis purement et simplement selon le code de la route qui ne s'applique pas en raison du lieu où les infractions ont été commises.

Il a été jusqu'à dire que "la procédure suivie a été irrégulière, non appropriée et que pour ces motifs, accueille les appels, annule les jugements du 22 décembre 1973, acquitte les accusés et les décharge de toutes les peines prononcées contre eux".

Deux personnes succombent à la suite d'accidents de la route

Deux personnes sont mortes à la suite d'accidents de la circulation survenu il y a une dizaine de jours. Ce sont Martin Morneau, âgé de 30 ans, du 635, rue Alma, Montréal, et Bertrand Tremblay, âgé de 21 ans, de Chicoutimi-Nord.

M. Morneau a succombé aux blessures subies, le 18 février dernier, lors d'une collision survenue sur le boulevard Hamel, à Duberger. M. Tremblay est mort à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dimanche dernier.

Six jours auparavant, il avait été blessé dans la collision d'une auto avec un camion sur la route 20 à Issoudun, dans le comté de Lotbinière.

La mort de E. Bureau, jugée violente et accidentelle

La mort de M. Eugène Bureau, âgé de 70 ans et demeurant à Saint-Adelphe de Laviolette, a été jugée violente et accidentelle. Me Claude Fournier, coroner du comté de Portneuf, a rendu ce verdict, hier soir, après avoir entendu six témoins.

M. Bureau a perdu la vie, le 10 septembre dernier, lors d'une collision survenue sur la route 138, à Neuville, entre l'auto de M. Ernest Gagnon, de Saint-Adelphe, et le camion de M. Victorin Noreau, de Saint-Raymond de Portneuf.

Au moment de la tragédie, M. Noreau doublait un tracteur muni d'une pelle mécanique qui circulait à une dizaine de milles à l'heure. Il suivait d'autres véhicules et il a vu trop tard l'auto de M. Gagnon qui arrivait en sens inverse. Il a avoué qu'il avait doublé sur une ligne blanche continue qui le lui interdisait.

Mme Bureau a subi de multiples fractures dans l'accident.

UNIVERSITÉ McGILL
ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ
29 juin au 11 août 1974

- **MAITRISE EN FRANÇAIS** (avec ou sans thèse) en sessions d'été. Condition d'admission : B.A., B.Péd., Bac.Spéc.
- **PROGRAMME SPÉCIAL DE PERFECTIONNEMENT DES MAITRES** pour l'enseignement du français langue seconde dans les écoles secondaires.
- **50 COURS GRADUÉS ET SOUS-GRADUÉS** de Langue, Linguistique, Pédagogie, Audio-visuel, Littérature et Civilisation françaises, québécoises et africaines, complétés par un programme spécial d'activités culturelles et sociales.
- Conversation; Vocabulaire systématique et expressions usuelles; Phonétique; Pédagogie du français parlé; Grammaire pratique et stylistique; Explication de textes québécois et français; Lecture et commentaire de la presse québécoise et française; Méthodologie du commentaire des textes littéraires; Techniques de l'expression et de la communication; Stylistique littéraire; L'audio-visuel comme moyen d'enseignement et de communication; Recherches actuelles sur la vidéo-formation; Pédagogie expérimentale; Psycholinguistique; Sociolinguistique; Linguistique générale; Syntaxe générative et transformationnelle; Sémantique et lexicologie; Littérature française, québécoise, africaine et comparée : Rabelais; La Bruyère; Voltaire; La femme dans la littérature du 18e s.; Le romantisme; Balzac; Zola; Proust; Cluard; Introduction à la littérature québécoise; La femme dans le roman québécois; Nouveau roman québécois et français; Conte africain et québécois; Senghor; Renouveau communautaire au Québec; Dynamique des problèmes religieux actuels; Psychologie de l'enfant; Psychologie des profondeurs; Civilisation de l'image; Peinture et littérature.
- **PROFESSEURS :** M. Descotes (Pau); J. Domere (Lille); M. Fauquet (St-Cloud); F. Iqbal (U.B.C.); M. Kane (Dakar); J. Lemyze (McGill); J. Lerède (McGill); R. Mercier (Lille); R. Molho (Paris); G. Paiement (U.Q.A.M.); J. Simon (Toulouse)

Directeur : Jean Lerède

Informations : 3460, rue McTavish
Montréal, P.Q. H3A 1X9
Tel.: 392-4678 ou 4679

Tragédie de la route

D. Roy tenu criminellement responsable

par Gilles PEPIN,
de notre bureau
à Saint-Joseph

Daniel Roy, âgé de 26 ans et domicilié à Tring-Jonction, dans le comté de Beauce-Nord, est tenu criminellement responsable de la mort de deux personnes décédées lors d'une tragédie routière qui avait eu lieu le 16 juillet 1973, sur la route 1, à Saint-Frédéric.

Tel est le verdict qui a été rendu, hier, par le coroner du district de Beauce, Me Herman Mathieu, à la suite d'une enquête qui lui a permis d'entendre une quinzaine de témoins, lundi dernier, à la morgue Plante de Saint-Joseph de Beauce.

Les deux victimes d'une violente collision frontale qui avait fait aussi 6 blessés, le 16 juillet dernier, ont été identifiées comme étant Claude Côté, âgé de 21 ans, de Thetford Mines, et Lucie Cloutier, âgée de 18 ans, de Saint-Odilon. L'un et l'autre des véhicules contenaient une victime.

En se référant aux divers témoignages entendus, ainsi qu'au rapport qui a été présenté par l'agent Louis-Georges Caron de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph, le coroner en est venu à la conclusion que Daniel Roy a fait preuve de conduite dangereuse alors que ses facultés étaient sous l'influence d'alcool.

PLUSIEURS ACCIDENTS

Le coroner du district de Beauce a aussi tenu, cette semaine, plusieurs autres enquêtes à la fin desquelles il a rendu des verdicts de "mort accidentelle".

Ainsi en est-il dans le cas de dame Thérèse Mifsud et son fils Jean-Claude, de Saint-Elzéar, qui avaient perdu la vie lorsque leur automobile avait heurté une chargeuse, sur la route conduisant de Saint-Sylvestre à Saint-Elzéar, dans la nuit du 6 juin 1973.

Une enquête du coroner a conclu également à un verdict de mort accidentelle dans le cas d'une collision survenue entre 2 automobiles, le 23 juin dernier, sur la route 23-A, à Beauceville-Est, et qui avait coûté la vie à Richard Chevanel, âgé de 17 ans, de Saint-Joseph de Beauce.

Un garçonnet de 7 ans, Paul Gervais, dont les parents sont domiciliés dans la Côte de l'Hôpital, à Beauceville-Ouest, serait aussi décédé accidentellement, selon le coroner de Beauce, Me Herman Mathieu. L'enfant se promenait à bicyclette quand il fut frappé par une automobile, le 15 septembre dernier.

K mart
Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES
Cadbury
Biscuits délicieux, goûter pour vos jeunes. Enrobés de chocolat au lait. Choix de plusieurs saveurs.
Prix régulier K mart: .47
Spécial **2/.78**
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES
Adorn
Vaporisateur pour tous genres de chevelure. Format de 13 oz.
Prix régulier K mart: 1.77
Spécial
1.67
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES
Pour adultes
Raquettes pour la neige. Choix de trois grandeurs.
Prix régulier K mart: 15.95 - 16.95 - 17.95
Spécial
10.97
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES
Javex
Javel concentré, désinfecte et désodorise tout en nettoyant. Format de 128 oz.
Prix régulier K mart: .85
Spécial
.79
Samedi seulement

Quantités limitées tant qu'il y en aura.

SPECIAUX VEDETTES
Carpette
Décorative, 80% nylon, 10% coton. Ronde avec motifs variés.
Prix régulier K mart: 4.69
Spécial
2.89
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES
Pour dames
Pull-overs 100% nylon. Manches courtes, col roulé, grandeurs: P.M.G. Choix de plusieurs couleurs.
Prix régulier K mart: 6.66
Spécial
3.99
Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES
Listerine
Antiseptique contre la mauvaise haleine et maux de gorge. Format de 48 oz.
Prix régulier K mart: 2.49
Spécial
2.19
Samedi seulement

K mart
PLACE FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUEBEC
Ouvert Lundi Mardi Mercredi de 9h A.M. à 6h P.M.
Jeudi Vendredi de 9h A.M. à 9h P.M.
Samedi de 8h 30 A.M. à 5h P.M.

R.

Le Groupement des locataires de Québec veut une politique globale du logement

par Vianney DUCHESNE

Face aux lois 2 et 3 qui n'ont pas empêché les locataires de vivre dans une situation d'exploitation et de domination, le Groupement des locataires du Québec métropolitain réclame, de la part du gouvernement, la création d'une politique globale du logement.

Au cours d'une conférence d'information, hier, l'organisme a rendu public un dossier constitué à la suite des nombreux appels téléphoniques reçus de la part des locataires et de rencontres avec ces derniers. On y trace le portrait négatif de l'application des nouvelles lois 2 et 3 pour favoriser la conciliation entre les propriétaires et les locataires et pour définir la juridiction de la Commission des loyers.

Selon les porte-parole du groupement, les insuffisances des nouvelles lois, tant au niveau du contenu qu'à celui de la mise en vigueur, perpétuent des situations d'injustice et d'exploitation, particulièrement dans le domaine des augmentations de loyer. On reproche aussi aux lois 2 et 3 de ne rien changer à la situation globale des locataires dans le système économique actuel.

Le groupement des locataires, à partir des cas portés à sa connaissance, dénonce la trop grande latitude laissée aux propriétaires pour un avis d'éviction ou d'augmentation: la loi stipule un minimum de trois mois avant la fin du bail tandis que le locataire a 30 jours pour faire connaître sa réponse. Ainsi, des locataires ont reçu des avis six mois avant la fin de leur bail, période qu'ils considèrent trop longue.

On reproche aussi au gouvernement d'avoir raté le bateau avec sa campagne d'information. En plus, les fonctionnaires de la Commission des loyers n'auraient pas reçu une formation adéquate concernant la mise en vigueur des nouvelles lois, faute de cours approfondis.

Le président de l'organisme, M. Wilfrid Métayer, a déploré le fait que le bureau de Québec desserve un territoire trop grand avec trop peu d'employés: 13 administrateurs et 25 fonctionnaires pour tout l'est de la province à l'exception de la Côte-Nord, du Saguenay - Lac - Saint - Jean et de la Gaspésie. Les locataires n'ont pu ainsi obtenir les informations nécessaires puisque les lignes téléphoniques étaient toujours occupées et que les employés n'ont pas eu le temps de répondre au courrier.

Selon le Groupement des locataires de Québec, pour les baux renouvelables au premier mai, l'augmentation maximum ne devrait pas excéder 7 pour cent pour un logement où le chauffage est à l'huile. Ce chiffre est très près du 8 pour cent dont avait parlé M. Bernard Lacroix, administrateur de la Commission à Québec, au cours d'une entrevue accordée au "Soleil".

En effet, M. Lacroix avait dit que suite à des études économiques, on en était venu à la conclusion qu'une augmentation de huit pour cent devait être le maximum pour un ensemble de logements où tous les services sont inclus dans le coût du logement. Par contre, les propriétaires constructeurs, eux, ont préconisé des augmentations de 8 à 15 pour cent.

Le groupement des locataires a établi ainsi son pourcentage moyen; de 1.5 pour cent à 2 pour l'augmentation des taxes municipales; de 3.5 à 5 pour cent pour pour l'augmentation du coût de l'huile.

Or, note l'organisme dans son dossier, les cas qui lui ont été soumis permettent d'établir à 14.8 pour cent la demande d'augmentation des propriétaires. On affirme donc que la moitié de l'augmentation moyenne n'est pas justifiée.

Cela fait dire au groupement que le gouvernement n'a pas su établir des critères d'augmentations. Le jeu est ainsi injuste pour le locataire puisque le propriétaire peut profiter d'une situation de monopole pour augmenter ses profits; d'autant plus injuste, de spécifier l'organisme, que le logement est un service public essentiel, un droit social et non un bien de consommation.

Le Groupement des locataires du Québec métropolitain voudrait, comme l'a souligné M. Métayer, que tous les problèmes du logement soient analysés au plus tôt et cela dans leur ensemble, à partir du fonds de terrain. Dans le système actuel, dominé par les spéculateurs, les financiers et les promoteurs, le locataire n'a rien à dire; sinon déménager s'il n'est pas content. Les lois actuelles ne le protègent pas suffisamment puisqu'il est obligé de s'adresser la plupart du temps à un tribunal (la Cour provinciale) où il y a risque de frais, et délais pour être entendu.

Quant au dossier lui-même, il révèle plusieurs "perles". A titre d'exemple la firme Couillard Entreprises Inc. qui réclame des chèques post-datés (ce que la loi interdit) et affirme que s'il n'y a pas de réponse à l'avis, dans une période de 30 jours, le bail sera annulé, quand la loi prévoit justement le contraire.

Un autre, M. Paul-Emile Veillette, ajoute une clause stipulant que le loyer sera augmenté durant la période du bail, si le prix de l'huile continue de grimper. La loi interdit de changer le prix de location durant un bail en force.

Un propriétaire fait payer à ses locataires toutes les implications financières de l'achat d'un édifice: taxes, entretien, assurances, concierge, électricité, administration, ajustement de 10 pour cent pour prévenir l'augmentation du coût de la vie, un profit de capital de 2 pour cent, et, le remboursement du prêt hypothécaire de $75,000 à 10 pour cent pendant 25 ans.

Il a probablement omis d'ajouter qu'après cette période les locataires seront propriétaires de l'édifice...

Le Soleil, Raynald Lavoie

Attention, les lapins! Quelques milliers de fantassins ont participé, hier, à la base militaire de Valcartier, à un exercice de tir réel destiné à jauger la valeur de la coordination entre l'armée de terre et l'aviation.

Masse, dans Trois-Rivières

par Fernando LEMIEUX

envoyé du Soleil

à Trois-Rivières

M. Marcel Masse sera candidat du Parti conservateur dans le comté de Trois-Rivières.

C'est ce qu'ont décidé, hier soir, une trentaine de personnes, dont la plupart sont membres de l'Association progressiste-conservatrice pour le comté. Un bon nombre de ces personnes se rendront d'ailleurs en délégation auprès de M. Masse pour lui demander d'accepter la candidature du PC au cours des prochaines élections fédérales qu'on prévoit pour cette année.

L'ancien député unioniste et ministre dans les cabinets Johnson et Bertrand avait parfaitement bien orchestré sa campagne. Hier soir, à Trois-Rivières, tout avait été prévu pour qu'on ne parle que de M. Masse au cours de l'assemblée qui avait été convoquée pour étudier la possibilité de sa candidature.

Des personnes influentes, comme Mes Gilles Gauthier et Gérard Dufresne, ancien maire de Trois-Rivières, ont fait savoir, sans équivoque, qu'elles ne seraient pas candidates, laissant la place ouverte à M. Marcel Masse.

Il y aura certes un congrès de mise en nomination qui devrait avoir lieu au cours du mois de mars, du moins avant le congrès provincial de l'Association progressiste-conservatrice qui doit avoir lieu à Trois-Rivières au mois d'avril.

Mais, d'ores et déjà, il est assuré qu'il n'y aura qu'un candidat de paille contre M. Masse, même si ce dernier a été rejeté par M. Maurice Bellemare, ancien député de l'Union nationale, pendant 25 ans, pour le comté de Saint-Maurice.

M. Bellemare a violemment rejeté, mercredi dernier, la présence de M. Masse dans le Parti conservateur et comme candidat de ce parti dans le comté de Trois-Rivières.

M. Bellemare a souligné que l'ancien député unioniste de Montcalm n'était pas sincère, qu'il était un semeur de révolte et qu'il serait mieux d'être dans le parti péquiste

Il semble cependant que les gens de Trois-Rivières sont "résignés" à accepter M. Masse qui, pour eux, semble être un candidat de taille capable de reprendre aux libéraux et aux créditistes les votes conservateurs et de donner à ce parti un siège aux Communes.

Notons que M. Masse aura à faire face à des difficultés d'envergure puisque le député libéral actuel l'a emporté par plus de 14,000 voix de majorité sur l'ancien candidat conservateur et qu'il a mené de justesse avec le candidat créditiste, l'emportant par à peine 1,200 voix de majorité.

ANNONCE

L'AIL EST BON POUR VOUS

Tel un supplément diététique tout à fait naturel, l'ail a déjà été employé dans des centaines de formules depuis des années. Les Européens utilisent l'ail comme un aliment depuis bien des années, considérant ses effets bénéfiques pour la santé.
LES CAPSULES D'AIL ADAMS contiennent de l'Huile d'Ail Pure. Les capsules d'Ail Adams sont vendues depuis 35 ans et ont été employées par des milliers d'usagers qui en sont d'ailleurs très satisfaits. Achetez un paquet de capsules d'ail Adams dès aujourd'hui et voyez comment cette herbe pure et naturelle peut vous aider, vous aussi!
Les capsules d'ail Adams sont sans goût et sans odeur!

DU NOUVEAU
Buffet L.P. Demers
(Coin Belvédère & St-Cyrille)
salle de réceptions de tous genres
mariage, réunion de famille, parties de bureau
salle d'expositions.
683-2161

L'armée canadienne se tient prête "en toutes circonstances"

Dormez tranquilles, bonnes gens, l'armée veille! C'est en tous les cas l'impression qu'elle donne.

L'armée donnait, hier, une exhibition de son savoir-faire à l'intention de la presse. Baptisée "Par Pegasus", du nom du célèbre cheval ailé de la mythologie grecque, deux bataillons, les 2e et 3e du Royal 22e régiment, ont participé à une manoeuvre de tir réel dans les champs de la base de Valcartier, près de Québec.

Cet exercice, qui en était un de routine finalement, était conçu de façon à "tester" l'infanterie dans la conduite d'opération d'héliportage dans des conditions hivernales.

L'exercice était soutenu par la chasse aérienne (avions supersoniques CF-5) de la 433e escadrille tactique de la base de Bagotville.

Le tout consistait en l'attaque d'une cible factice par 2,000 hommes de troupe. Les feux d'appui, qui passaient au-dessus des soldats en habit blanc de saison, donnaient à l'exercice un aspect particulièrement spectaculaire.

La manoeuvre était dirigée par le quartier général du 5e groupement de combat, commandé par le brigadier-général Robert Heitshu. Sur le terrain, le colonel Goutknecht était responsable des opérations.

Il s'agissait, en somme, de prendre d'assaut trois objectifs de paille, à flanc de montagne, protégés par la seule neige épaisse du site exceptionnel que représentent les Laurentides. Il s'agissait aussi du point culminant des exercices d'hiver.

A quoi peut servir ce genre d'exercice? Le colonel Goutknecht déclare qu'il faut, bien sûr, tenir les hommes en forme, qu'il faut coordonner les manoeuvres de l'aviation, du tir d'artillerie et des soldats de terre, qu'il s'agit de familiariser les soldats avec le terrain et, enfin, que le maniement des armes, ça s'apprend de préférence sur le terrain.

Pour les journalistes, les manoeuvres d'hier ont été l'occasion de constater, encore une fois, de visu, que l'armée, même en temps de paix, se tient prête pour pouvoir faire face "à toutes les circonstances".

AVIS AUX INFIRMIERES
A vendre, uniformes exclusifs avec 20% d'escompte.
626-8712

MARGARINE VILLAGE

GAGNANTS DU CONCOURS

Période de 33 semaines — du 9 septembre 1973 au 24 mai 1974.
Voici une liste des gagnants du concours "Margarine Village" depuis le début du concours jusqu'au 19 février 1974.

GAGNANTS D'UN TELEVISEUR-COULEURS RCA

Madame Pierre Corbeil, 38B, 3e Av., Ouest, LaSarre, Québec. Tél.: 333-2142. Madame Pauline Bourdeau, 5430 Chabot, Montréal, H2G 2T2. Tél.: 271-1705. Madame Jules Anderson, 439, av., Rehel, Chandler, Cté Gaspé. Tél.: 689-3864. Madame Rita Pégeot, 6940, 8e Av., Est, Charlesbourg, Québec. Tél.: 626-5060. Madame André Henrico, 34 Argus, Crescent, Ville Mercier, Cté Châteauguay, J6J 4Z2. Tél.: 691-4825. Madame Michèle Champagne, 2070 De Beaurivage, Montréal, H1L 5V7. Tél.: 351-5319. Madame L. G. Pantry, 1 Crestwood Drive, Charlottetown, I.P.E. Tél.: 894-8116. Madame Walter Clavette, 30 deBienville, Baie-Comeau, P.Q. G4Z 1A4. Tél.: 296-3725. Mlle Jean Dellapinna, 1381 Henry Street, Halifax, Nova Scotia. Madame H. McDuff, 15 Dubé #2, Montréal E. H1B 4W5. Tél.: 645-9936. M. Labelle (Gilles) 1 Labelle St. App. 3, Hull, J8Y 5A4. Tél.: 770-0568. Madame Elie Brunelle, 835, Place Jean-Talon, Marieville, J0L 1J0. Tél.: 466-7403. Madame Josée Paiement, 12025, Deschamps, App. 8, Montréal 357, H3L 3M8. Tél.: 336-4284.

GAGNANTS D'UN VOYAGE DE 2 SEMAINES

POUR 2 personnes par BOAC. Une semaine à Londres et une semaine au Maroc, hôtels inclus.

Madame Andrée Naud, 4355 est, rue St-Zotique, App. 105, Montréal. Tél.: 721-2802. Madame Yvette Allard, 14 Angers, Jonquière, Québec. Tél.: 542-4352. M. & Mme Yvon Laforest, 1965 René Laennec, App. 8, Vimont, Laval. Tél.: 667-5331. Madame Brad Sullivan, Box 133, Pictou, N.S. Tél.: 1-902-485-4496. Madame Murielle Dionne, 249 Boischâtel, Pont-Viau, Laval, H7G 1D1. Tél.: 669-0852.

C'EST SIMPLE! C'EST FACILE PARTICIPEZ SOUVENT!

Savourez la délicieuse margarine Village au goût frais de la ferme et l'huile végétale pure Village. Découpez le nom Village et postez-le (ou fac-similé) avec vos noms, adresse, no de téléphone à:

CONCOURS VILLAGE, C. P. 1100, SUCCURSALE H, MONTREAL 107, P.Q.

Surveillez les messages télédiffusés du Concours Village.

MARGARINE VILLAGE

Dans les foyers pour vieillards

Une étude révèle une mauvaise distribution des médicaments

par Richard Côté

Un très grand nombre de foyers pour vieillards (centres d'accueil pour adultes) n'ont ni pharmacien ni service pharmaceutique, et c'est pourtant là l'un des lieux où la consommation moyenne de médicaments est la plus élevée.

C'est le constat qu'a fait le directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de Québec, M. Gérard R. Douville, qui prononçait hier une conférence dans le cadre des Journées pharmaceutiques organisées par l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec.

Le sujet de la conférence était: "La nécessité du pharmacien dans les établissements de santé". M. Douville a rappelé que les centres d'accueil pour adultes étaient particulièrement démunis à ce chapitre.

Le directeur général du CRSSS de la région administrative de Québec, laquelle s'étend de Portneuf à Charlevoix et de Lotbinière à Rivière - du - Loup, a souligné qu'une étude sur la distribution des médicaments dans les centres d'accueil de la région était en cours et que des recherches similaires dans la région de Trois-Rivières avait fait ressortir des statistiques effarantes.

L'enquête menée par le Conseil régional de Trois-Rivières aurait en effet démontré que 97% des personnes hébergées recevaient au moins un médicament par jour, que 50% d'entre elles recevaient six médicaments et plus, que les arrêts automatiques pour la distribution des médicaments n'étaient pas respectés, que la posologie n'était pas indiquée, que les drogues et produits toxiques n'étaient pas gardés sous clé, etc.

Qualifiant cette situation de problème réel auquel il fallait trouver une solution le plus vite possible, M. Douville a expliqué que vu l'absence de structures préalables, il était très difficile d'organiser dans ces centres un service pharmaceutique valable.

Comme éléments de solution, M. Douville a suggéré qu'à court temps, il serait peut-être préférable de demander aux services pharmaceutiques bien organisés des centres hospitaliers de prendre en charge ceux des Centres d'accueil et des Centres hospitaliers moins bien équipés.

Il propose aussi qu'on exige un contingentement du nombre de pharmaciens d'officine, c'est - à - dire de ceux travaillant dans les pharmacies commerciales, afin d'augmenter le nombre de ceux qui oeuvrent dans les hôpitaux.

Enfin, il souhaite qu'on encourage la formation de pharmaciens dont le travail se situerait plus auprès des malades, soit ceux qui pratiqueraient la pharmacie clinique.

M. Douville a aussi noté l'illogisme de la situation actuelle qui favorise la surconcentration de pharmaciens dans les milieux urbains (Montréal et Québec) et plus précisément dans certains hôpitaux (par exemple, trois hôpitaux de Montréal ont plus de 50 pharmaciens à leur emploi).

Il a finalement dit estimer qu'une solution valable n'était possible dans ce domaine, qu'à condition de la rechercher en fonction des besoins de l'ensemble d'une région.

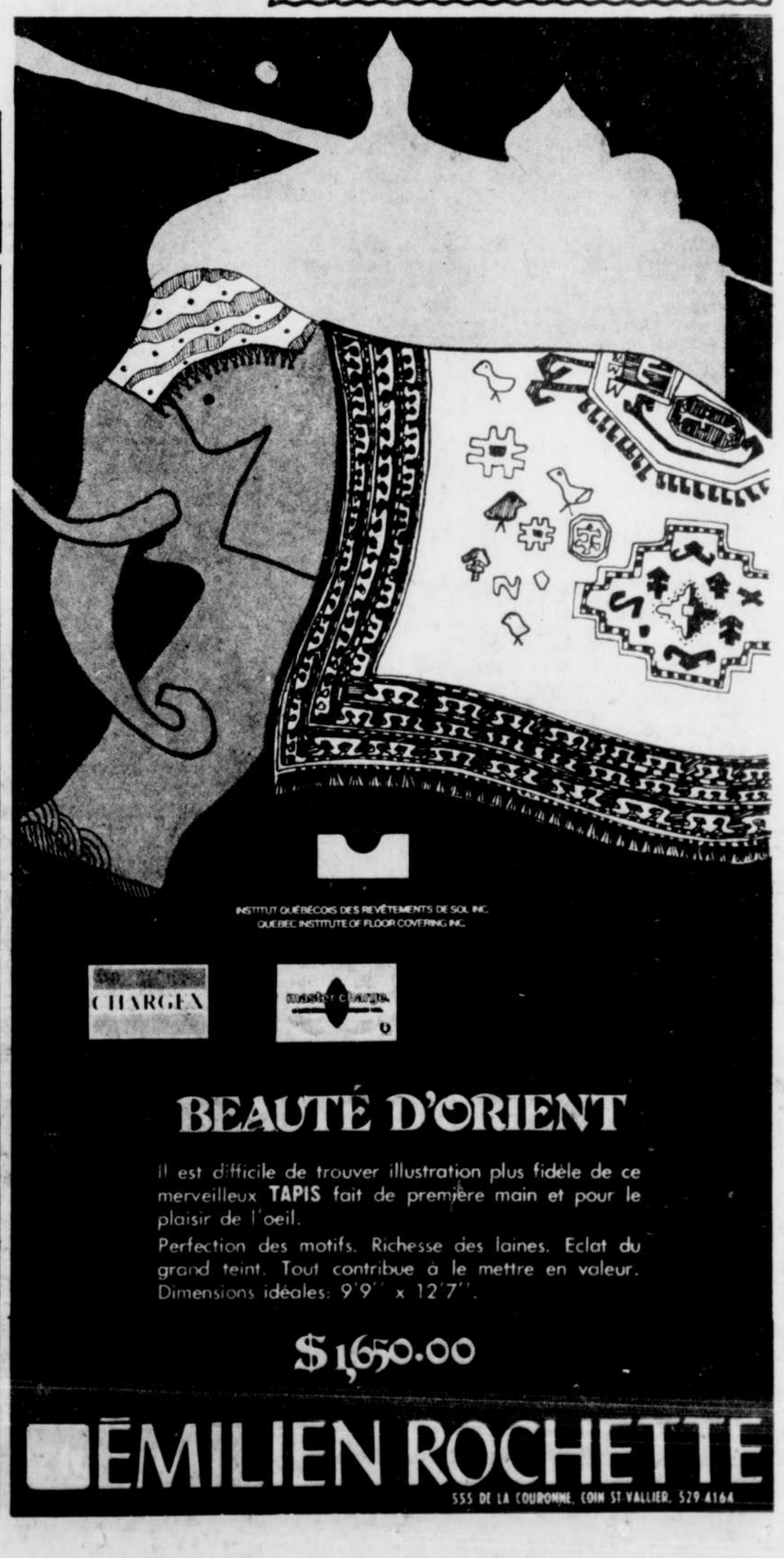

BEAUTÉ D'ORIENT

Il est difficile de trouver illustration plus fidèle de ce merveilleux **TAPIS** fait de première main et pour le plaisir de l'oeil.
Perfection des motifs. Richesse des laines. Eclat du grand teint. Tout contribue à le mettre en valeur. Dimensions idéales: 9'9" x 12'7".

$1,650.00

ÉMILIEN ROCHETTE
555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529 4164

L'UPA demande d'accélérer l'application du projet de zonage des terres agricoles

par Marc LESTAGE,
envoyé du Soleil à Montréal

La spéculation et le développement industriel menacent de soustraire à l'économie agricole des superficies trois fois supérieures aux zones urbaines actuelles, à court terme.

Qui dit mieux?

Les producteurs agricoles ont montré, hier, le texte d'un message publicitaire incitant les spéculateurs à se hâter afin de réaliser des gains importants avant que n'intervienne "la loi Toupin".

Dans la région métropolitaine, la mainmise des spéculateurs hypothèque actuellement près de 400,000 acres, soit environ 10 pour cent de toutes les terres cultivables de la province.

Le phénomène n'est pas nouveau. L'Union des producteurs agricoles considère toutefois que le ministre Normand Toupin en a accéléré le processus en divulguant trop tôt le projet gouvernemental de zonage devant protéger les sols arables.

Pour appuyer leur argumentation, les producteurs ont exhibé, hier, lors d'une conférence de presse, le texte d'un message publicitaire incitant les spéculateurs "vite sur leurs patins" à se hâter afin de réaliser des gains importants avant que n'intervienne "la loi Toupin".

On sait que le ministre a parlé, à de nombreuses reprises, de la préparation d'une loi de zonage devant protéger les terres agricoles du Québec.

"Cette réglementation tarde indûment à venir et les spéculateurs s'en donnent actuellement à coeur joie" devait constater le président de l'UPA, M. Paul Couture, hier.

Des études, réalisées par M. François Côté du service économique de l'UPA, évaluent le potentiel actuel des terres cultivables du Québec à 4 millions d'acres. Un autre travail a précisé que chaque centre urbain exerce une poussée inflationniste sur des étendues agricoles trois fois supérieures à son territoire, en périphérie immédiate.

"Sans réglementation pour statuer sur l'utilisation des sols arables, notre économie agricole est vouée à une agonie lente", si l'on s'en remet aux prévisions peu optimistes de l'économiste François Dagenais de l'UPA.

Cette situation est d'autant plus pénible aux agriculteurs que le gouvernement lui-même ne semble aucunement tenir compte de la nécessité de protéger les sols cultivables du Québec.

"Il suffit de penser au projet d'aéroport international de Sainte-Scholastique, au tracé de l'autoroute Hull-Montréal ou au projet de pipe-line Sarnia-Montréal, pour reconnaître l'insouciance du gouvernement à ce sujet", accusait M. Couture.

Dans le cas de Sainte-Scholastique, l'UPA considère que le projet en cours occasionnera des pertes de production agricole évaluées à $7.3 millions tandis qu'un autre schéma d'aménagement du même aéroport aurait permis de réduire ces pertes à $2.8 millions seulement.

Dans le cas du projet d'autoroute Montréal-Hull, le parcours projeté doit couper en deux toute la zone fortement agricole délimitée par les Laurentides et la rivière Outaouais.

URGENCE

Voilà bien pourquoi l'UPA considère qu'il est urgent de traiter les sols agricoles qui "subsistent" comme une ressource rare et précieuse qu'on ne peut se permettre de gaspiller impunément.

Surtout à une époque où la menace d'une pénurie mondiale d'aliments se fait sans cesse plus lourde.

Au point de vue économique, on estime que l'étendue des terres agricoles sous spéculation actuellement dans la seule région métropolitaine, permettrait théoriquement de réduire toute dépendance des producteurs de l'Est vis-à-vis de leurs collègues de l'Ouest, si elles étaient utilisées dans le cadre du programme d'autosuffisance des grains de provende.

Hausse du prix du pain

Le fédéral n'a pas pris position

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas encore pris position sur l'augmentation du prix du pain de quatre cents l'unité annoncée récemment.

Cependant, la Commission de surveillance des prix des aliments est d'avis que toute hausse supérieure à celle de deux cents jugée justifiable, ne devrait pas dépasser un cent et ce, seulement lorsque l'industrie subira réellement des coûts d'opération supplémentaires prévisibles.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, a affirmé hier aux Communes que son ministère attendait la déposition du rapport de la commission Plumtree, et que, sur réception de ce document "nous devrons être prêts à accepter nos responsabilités".

Il répondait à une question du leader néo-démocrate David Lewis, qui a, par la suite, demandé comment les députés pouvaient être assurés que le gouvernement agirait de façon responsable, alors qu'il venait de refuser un projet de loi visant à doter la commission du pouvoir d'annuler des hausses de prix injustifiables.

M. Gray a répondu que le gouvernement avait démontré, dans le passé, sa détermination à protéger le consommateur et qu'il le ferait de nouveau.

Les interventions néo-démocrates s'appuyaient sur les résultats partiels de l'enquête de la Commission de surveillance.

Le rapport final de cette étude a été rendu public, plus tard hier, et maintient qu'une hausse de quatre cents serait injustifiable.

Certaines boulangeries ont subi des augmentations de coût variant entre un cent et 1¾ cent, pour un pain de 24 onces, entre septembre 1973 et le début de février, affirme la commission.

De nouvelles informations indiquent toutefois que la montée des coûts, en ce qui a trait au sucre, aux produits laitiers et à la main-d'oeuvre rendront une nouvelle hausse du prix de détail nécessaire à un moment donné, dans l'avenir.

Trois fois plus d'agriculteurs ont eu recours à l'Office du crédit agricole en 1973-1974

C'est en partie afin de soutenir des augmentations de coût de production évaluées à 24 pour cent que les producteurs agricoles du Québec ont dû recourir, trois fois plus nombreux, au programme d'aide financière offert par l'Office du crédit agricole, au cours de l'exercice 1973-1974.

C'est ce qui se dégage des commentaires du président de l'office, M. Camille Moreau, à la réunion plénière de l'organisme, hier, à Montréal.

"L'accroissement sans précédent des activités de l'office procède aussi du comportement général de l'économie agricole, de l'augmentation substantielle des revenus nets réalisés par exploitants (plus 12.1 pour cent), de l'impact des nouveaux programmes de l'office et enfin du dynamisme des neuf bureaux disséminés dans la province", selon le président Moreau.

RAPPORT

On estime que la somme des 2,000 prêts consentis par l'office à la fin du présent exercice, au 31 mars, atteindra $45 millions. Il s'agit d'une augmentation supérieure à 37 pour cent, quant au nombre de prêts, et de 78 pour cent pour l'ensemble des sommes prêtées.

L'office aura, de plus, versé 2,925 subventions équivalant à $5,475,000 en vertu des "lois favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles".

Ce programme aura permis l'établissement de 900 nouveaux jeunes agriculteurs et favorisé 1,150 agrandissements de fermes.

Au chapitre de l'amélioration des fermes, l'office s'est porté garant pour 11,693 prêts totalisant $43,414,438. Il s'agissait de prêts consentis par des institutions privées au cours des 11 premiers mois d'opération. Les remboursements d'intérêts de 3 pour cent accordés par l'office sur ces prêts équivalent à des subventions totalisant $2,500,000.

Par ailleurs, l'office a fait remise de $235,000 d'intérêt sur $10,500,000 de prêts permettant à des producteurs victimes de pluies excessives de consolider leur position financière.

Quant aux 88 prêts garantis par l'office, en vertu du programme devant favoriser la culture domestique des aliments pour le bétail, ils atteignent $516,303.

L'organisme provincial aura également versé 4 millions de subventions sous forme de rabattement d'intérêts de 7 à 2½ pour cent sur les premiers $15,000 de chaque prêt octroyé par la Société du crédit agricole (CDA) à des agriculteurs du Québec.

Enfin, l'office a joué le rôle d'exécutant du programme de réaménagement foncier, dans les régions du Bas Saint-Laurent, du Nord-Ouest québécois et du Saguenay - Lac - Saint - Jean.

Cette intervention a permis d'octroyer 337 prêts à l'achat pour $840,000; 326 subventions pour désuétude totalisant $484,000; 109 subventions de réimplantation pour $277,000 ainsi que 261 subventions pour frais légaux totalisant $52,000.

Médecin trouvé coupable de négligence criminelle

MONTREAL (PC) — Le Dr Jacques Saint-Germain, âgé de 32 ans, a été trouvé coupable de négligence criminelle, hier, relativement à la mort, le 2 novembre 1972, de M. Paul-Emile Demers, que l'on avait refusé d'admettre à l'hôpital Fleury sous prétexte qu'il n'y avait plus de place.

La peine maximale prévue dans un tel cas est l'emprisonnement à perpétuité.

D'ici à ce temps, le Dr Saint-Germain demeurera libre sous cautionnement.

En défense, le médecin a prétendu qu'il avait suggéré le transfert du patient à un autre hôpital, parce que l'hôpital Fleury ne pouvait pas lui procurer les soins adéquats.

A son arrivée dans un autre hôpital, M. Demers a succombé à une hémorragie gastro-intestinale.

Le président du tribunal a fait remarquer que le Dr Saint-Germain, qui était chargé de l'urgence à ce moment, a refusé d'examiner le patient ou de lui prodiguer quelque soin.

Le juge s'est étonné du fait qu'un hôpital pouvait donner l'ordre de ne plus admettre de patients arrivant en ambulance, à cause du manque d'espace.

"Personne n'a le droit, a déclaré le juge Roche, d'abréger, ne serait-ce que d'une heure, la vie d'un être humain."

Congrès France-Canada à Tours, congrès France-Québec à Rouen

Par Monique DUVAL

Les villes de Tours et de Rouen, en France, seront toutes deux cette année le théâtre d'importantes manifestations franco-canadiennes et franco-québécoises.

En effet, c'est à Tours, les 30 et 31 mars, que se tiendra le 24e congrès national France-Canada sous la présidence commune de M. Jean Royer, ministre du Commerce et de l'Artisanat et maire de Tours ainsi que de M. Pierre Lepage, député d'Indre - et - Loire, président national de France-Canada.

Quant au congrès de France-Québec, on nous annonce qu'il aura lieu en mai à Rouens mais le détail du programme n'est pas encore définitif.

A TOURS

Cette jolie ville, ancienne capitale de la Touraine, aujourd'hui chef-lieu du département d'Indre - et - Loire, accueillera donc les délégations françaises et canadiennes.

Le programme prévoit, à la suite de la séance d'ouverture, dans les salons de l'ancien hôtel de ville, la tenue de séances d'études et de commissions spécialisées.

Il y aura des visites historiques telles qu'à la chapelle Saint-Michel laquelle fut, il y a quelques années, restaurée grâce à l'action du comité Touraine-Canada. On sait que cette chapelle Saint-Michel rappelle Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines à Québec. Tours est d'ailleurs la ville natale de la grande mystique.

Le folklore et des réunions sociales constitueront également des éléments importants pour cette manifestation de deux jours.

Le dimanche 31 mars sera consacré d'abord à une cérémonie religieuse, qui se déroulera à la basilique Saint-Martin, puis à une réception donnée par la municipalité, suivie d'un banquet officiel. Enfin, il y aura une visite commentée du vieux Tours.

nouveau concept

Problèmes d'espace et de coût? Archidrome vous apporte la bonne solution. Ce bâtiment améliore tout acier se prête à toutes les utilisations. Il n'exige ni charpente ni fondation. L'assemblage à écrous et boulons est effectué facilement, en quelques heures, à l'aide d'une simple clé.
Il en résulte un bâtiment plus facile d'entretien, offrant un coefficient de sécurité plus élevé et permettant d'utiliser tout l'espace, sans perdre un pouce. Archidrome, une façon moderne et économique de construire!

archidrome
la compagnie d'acier archidrome du canada limitée
580 EST, GRANDE-ALLEE
SUITE 415, QUEBEC, P.Q.
TEL: (418) 524-4615

NOM
ADRESSE
VILLE
CTE TEL SO-3/74

OUVERT LE SAMEDI
A PLACE FLEUR DE LYS
SEULEMENT DE 9h. à 5h.

SIMPSONS-SEARS
PLACE LAURIER · 658-2121
PLACE FLEUR DE LYS 525-4771
GALERIES CANARDIERE 667-2911
CENTRE MEDICAL
750 OUEST, ST-VALLIER · 683-1981

robert Laforce
OPTICIEN D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT

Sears

Souhaite la bienvenue à la Semaine de la Consommation

à Place Fleur de Lys
Sous le thème
"OPERATION SANTE"
1er au 8 mars '74

Organisée par l'Association des Consommateurs du Canada (Section Québec), cette "Opération Santé" permettra à tous de se renseigner sur les problèmes ayant trait à la vie courante et spécialement à la santé.

Participants:

- Association des Consommateurs du Canada (Section Québec)
- Faculté des Sciences, Université Laval
- Corporation des Diététistes de la Province de Québec
- Association Québécoise des Pharmaciens Propriétaires
- Affaires Sociales (Gouvernement du Québec)
- Union des Producteurs Agricoles
- O.P.T.A.T.
- Action 24
- Chantier 74

619 AUTOS À VENDRE

JAGUAR 1970, sport, 2 plus 2, automatique, radio, 842-9756. 861558

CHEVROLET Biscayne, 1966, V8, 4 portes, parfaite condition, 623-5676. 865844

DODGE, Dart, Swinger, 1970, V8, équipée, très propre, 651-4087. 865741

DATSUN 2402, 1971, 38,000 milles, parfait ordre, $2,150., 653-3370. 863803

FIAT 128, 1972, $1500., cause mariage, soir 843-3462, 842-2919. 865278

TOYOTA 1200 Corolla, 1972, bas millage, très propre, prix à discuter, 527-5379. 865878

DATSUN B210, 1974, manuelle, 2 portes, 1,400 milles, cause transfert, soir 667-3670. 865895

NOVA 1971, 8 cylindres, 20,000 milles, propre, 527-9165. 866362

FORD 1972, 8, 4 portes, excellente condition, cause transfert, 658-3603. 866363

TOYOTA Corona 1972, de luxe, tout équipée, 25,000 milles, très propre. Tél. 825-2541. 865840

MUSTANG 1969, Fastback, très propre, parfaite condition, 626-3893. 866508

OLDSMOBILE Toronado 1969, bon état, $2,200., 651-6354. 859641

1972 AUSTIN Marina, 15,000 milles, $1,350., 833-2133. 860275

TOYOTA 1972, sedan 1600, 4 vitesses, radio, $1,650., 833-2133. 860278

1970 TOYOTA automatique, transmission neuve, 1970 Toyota Crown, 833-2133. 860277

1971 VOLKSWAGEN Camion vitré, 1971, Renault 12, 4 vitesses, 833-2133. 860276

VOLKSWAGEN 1971, régulier, 46,000 milles, parfaite condition, $1,400., 878-2410. 865096

DATSUN 1972, 20,000 milles, état neuf, urgent cause départ, 842-9073. 863836

MERCURY Comet, V8, 1967. Tél. 626-6430 le soir seulement. 865574

MAZDA 1973, 17,000 milles, très bon état, transmission manuelle, 628-8241. 865186

RENAULT 16, 1970, bonne condition, 32,000 milles, manuelle. Soir, 651-5611. 866415

JEEP Commando, 1968, parfaite condition, après 6 heures, 681-2642. 864628

AUCUN comptant pour acheter automobile si vous travaillez, 529-5971, 529-6365. 864166

MAVERICK 1970, 6 cylindres, en très bonne condition. Tél. 523-6663. 866742

MUSTANG 1967, moteur 390. Tél. 522-8705 après 6 heures. 866568

PETIT bijou, Datsun 1600, 1971, peinture neuve, bonne condition, 681-8648. 864492

AUBAINE Fury 1 1967, en très bonne condition, 681-8648. 864491

RAMBLER 1966, 60,000 milles, 6 cylindres, mécanique parfaite, $225., 627-3676. 864494

METEOR 1969, parfait ordre, prix à discuter. Tél. 522-7791, 623-8501. 866755

A SACRIFIER, Ford 1970, 8 cylindres, toit rigide, manuelle, 849-2908. 866586

VALIANT 1963, custom 200, bon ordre, bas prix. Tél. 663-4474. 866769

RENAULT R16, 1971, modèle américain, manuelle, avec garantie, 623-1732. 866596

TOYOTA 1971, 30,000 milles, manuelle, 1200. Tél. 623-1732. 867862

VOLKSWAGEN 1965, chaufferette à gaz, mécanique parfaite, $450., 835-3086. 870449

MERCURY Comet 1969, parfaite condition, 661-7631. 870441

PONTIAC Parisienne 1962, seul propriétaire, très propre, bon ordre, 663-7112. 870780

1971 FORD Station-wagen, custom, moteur 11,000 milles, 824-4201. 860433

1973 CHRYSLER Newport, 4 portes, équipée, 10,000 milles, 824-4201. 860431

TOYOTA 1600, 1973, 5 vitesses, prix raisonnable. Tél. 658-1377 soir. 865860

MERCURY 1964, sedan, Parklane, automatique, $150. Tél. 667-4356. 865659

CAUSE départ, Cougar 1971, excellente condition, pneus radials, 656-0700. 866419

RENAULT R10 1969, 49,000 milles, moteur refait, $550., 683-8597 à partir 6 heures. 866238

RENAULT 12, 1971, très bon état, dame propriétaire, 418-796-2471. 865286

DATSUN coupé, 1200, 1973, 12,000 milles, radio, $2,250., 687-2463. 864645

DODGE Polara 500, 1967, hard-top, 2 portes, propre, 839-8495. 866631

PINTO 1972, 38,000 milles, manuelle, bas prix listé, 842-9906, 523-7880. 854696

FORD LTD 1972, 4 portes, air conditionné, radio am. fm., 653-2176, 653-9133. 855730

MONTEGO 1969, 8 cylindres. Tél. 623-1773 après 6 heures. 865448

4 ROUES motrices, Land Rover, 1973, 14,000 milles, 527-0351 soir. 864604

CHRYSLER Newport 1972, tout equipée, 32,000 milles, $3400., 628-2853. 862009

VAUXHALL station-wagon rouge, 1972, tout équipée, 13,000 milles, $1,500., 658-0260. 863856

MAVERICK 1970, 6 manuelle, 3 vitesses, 30,000 milles, propre, 529-1567. 865086

CHEVROLET 1973, Météor 1969, Pontiac 1967, Plymouth 1967, 632-6428. 864386

CHRYSLER New Yorker 1970, bon état, propre, 681-9531. 867428

CHRYSLER 1967 Newport, 383", très propre, mécanique excellente condition, 683-7168. 867425

OLDSMOBILE 442, 1968, légèrement accidentee, prix à discuter, 843-2704. 867565

PLYMOUTH 1968, très bon ordre, prix à discuter, appeler 522-7344. 864458

CORTINA GT 1970, manuelle, prix à discuter, 626-0894. 867807

CAMARO Z-28, 1971, très propre, 4 vitesses, radials T.A., 35,000 milles, 623-4710. 866554

GRAND Prix 1969, parfait ordre, M. Sanfaçon, entre 9 et 5 heures, 529-4561. 867317

FORD Cortina 1969, très propre, automatique, radio, $700., 651-0619. 862989

1972 STATION Volkswagen 411, comme neuve, 28,000, Qué-Bourg 626-7777. 866785

AUBAINE $975., Datsun 1200, 1972, parfait ordre, échange, finance, 523-4124. 867377

TOYOTA Corolla 1200, 1970, automatique, 35,000 milles, prix à discuter, soir 683-3069. 867358

VOLKSWAGEN, modèle 412, 1973, parfait ordre, bas millage, départ, 626-1331. 867677

FIAT 1973, familiale, 128, état neuf, 824-4336. 857282

BUICK Skylark 1968, après 6 heures 837-8027. 865563

PONTIAC PARISIENNE 1965. TEL. 523-5442. 862171

KARMANN GHIA, 1973, 1950 Maufils, 663-0971. 870438

IHRYSLER 1964, pour pièces, 523-1843. 870444

FIREBIRD Formula 1972, $3,200. Tél. 833-4141. 867861

620 AUTOS À LOUER

LOCATION d'autos Rempart Inc., de $12. à $17. par jour, 150 milles par jour inclus, la compagnie pas comme les autres, 188 St-Jean, Québec. 529-6362. 862455

DATSUN seulement, modèles 1200 et 1800, ordinaires ou automatique, à la journée ou mois, Pierre Gaulin, 522-5205. 864187

Tous les jours, des gens recherchent ce que vous avez à offrir. Placez votre annonce immédiatement.

621 AUTOS DEMANDÉS

$ $ $ $
ARGENT COMPTANT
SOMMES acheteurs de tous modeles de voitures usagées. J.D. Chevrolet, Oldsmobile, s'adresser à Frank Thetge ou Roger Boily. 529-4361. 863266

ACHETONS au comptant et au meilleur prix en ville, Chevelle, Acadian, Nova, Dart, Pontiac, Valiant, 1967 à 1972. La Cie Bédard et Tremblay, courtiers en automobile. 624-4915, 624-4913. 863305

621 AUTOS DEMANDÉS

AUTOS 1967 A 1974
TOUS modèles, payons argent comptant, 1050, boul. Capucins, 529-5971, 529-6365. 864176

ACHETONS tous modeles d'autos accidentées, usagées, a partir 1967, Mainguy Auto Parts 872-1483, 653-2562. 863008

ACHETONS, vendons, autos usagées. Philippe Belanger, 2663 Chemin Ste-Foy, 653-5597. 863364

621 AUTOS DEMANDÉS

ACHETONS autos 1967 à 1972, payons argent comptant. Carillon Autos Inc., 529-1323. 863018

DUMONT Autos Enr., sommes acheteurs d'autos usagées, accidentées, 681-9264. 861677

629

CHEVROLET Impala, 327, 1968, très bon état, cause voiture neuve, $1,000., 522-3052. 865797

630 CAMIONS À VENDRE

630 CAMIONS À VENDRE

630 CAMIONS À VENDRE

ATTENTION CAMIONNEURS
Avons en main plusieurs camions
TRACTEURS-DOMPEURS
tels que:
FORD LTS 8000, 1973, diesel, dompeur.
2 FORD LTS 8000, 1972, diesel, dompeurs.
2 FORD LT 9000, 1972, 318GM Detroit diesel.
INTERNATIONAL 1972, modèle 4200, 318GM Detroit diesel, avec trailer-dompeur alluminium Atlas.
MARK 1971, sleeper cab, modèle F700, V-8 maxidyne.
MACK 1972, modèle R600, 10 roues, tracteur, maxidyne.
3 MACK 1970, modèle DM600, maxidyne, dix roues.
GMC 1969, dompeur, GM Detroit diesel.
FORD 1972, LTS 800 et LNT 880, dompeur.
TRAILER dompeur Atlas 1972.
Et plusieurs camions à gaz et diesel récents.
CAMIONS USAGES LENNOXVILLE INC.
RR 1, LENNOXVILLE
ROUTE 28, 6 MILLES DE SHERBROOKE
(819)-562-6885 ou 562-6268 861597

630 CAMIONS À VENDRE

GMC Pick-UP, 1972, 3-4 tonne, $2,200., Chevy-Van 1973, 1-2 tonne, $2,300., Cantin Auto Part, 832-6426. 857062

PICK-UP Chevrolet, 1-2 tonne, 1965, cabine bois, propre, moteur 35,000 milles. Tél. 626-3602. 866721

DEUX camions Ford, 1967, avec boîte fermée 14'. S'adresser garage Trans-Canada, Route 2, Lauzon. 859712

1972 FORD pick-up 1-2 tonne, 6 cylindres, transmission ordinaire, aussi 1969 Dodge pick-up 1-2 tonne, V8, 824-4201. 860430

CAMION Chevrolet 1966, 5 tonnes, moteur neuf, boite 12 pieds, 658-0194. 851648

PICK-up 1968, Chevrolet, prix discutable, très bonne condition, 829-2504. 865162

ECONOLINE, état neuf, peinture neuve, prix discutable, 525-9125, 587 Dollard. 865531

CAMION (pick-up) une tonne, Ford 1969, repeint à neuf, 839-4446. 865668

CAMION 1969, 3-4 de tonne, 38,000 milles. Tél. 527-8182. 865151

CHEVROLET, 1971, 10 roues, moteur neuf 427, boite d'acier 16 pieds, 658-0194. 857010

TRADESMAN B200 1971, bas millage, vitré, 529-8609. 864418

TRACTEUR de van, 5 tonnes, très bon ordre, 529-1567. 864354

CAMION International, avec dompeur, 6 roues, 529-8244. 865281

PICK-UP, Ford 4 X 4, 1972, 3-4 tonne, gratte hydraulique, 658-0194. 858862

A VENDRE ou à échanger, Jeep Willys, en parfaite condition, 661-9324. 859770

FORD Diesel, 10 roues, 1971, très bon état, 626-3497. 870433

BLAZER Chevrolet, 1972, 4 roues motrices. Tél. 656-3698, 651-8244. 856737

CAMION 4 tonnes, bon ordre, prix raisonnable. Tél. soir 651-0366. 857911

IAMION Tradesman 100, Dodge 1973. Téléphonez 833-1229 après 6.30 heures. 866640

PANEL Chevrolet, 1966, 1 tonne, 283, V8, bon état, 667-5403. 870420

CAMION GMC 1961, 10 roues, 842-1326. 870432

JEEPSY Austin, 4 X 4, $2200., 525-5020. 862065

632 CAMIONS DEMANDES

ACHETERAIS
10 CAMIONS USAGES
EN BON ORDRE
DE 1-2 A 5 TONNES
ECONOLINE
BOITE DE CAMION, PLATE-FORME
POUR LIVRAISON LIQUEUR DOUCE
ECRIRE C.P. 111, Québec 8.
855926

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

MAINGUY Auto Parts, vente d'autos et assortiments pièces usagées. Distributeur Moto-Ski, réparation, 2353 Notre-Dame, Ancienne-Lorette, 872-1483, 653-2562. 863009

MOTEUR de Volkswagen, refait à neuf. Tél. 872-7137. 866511

DEUX moteurs 6 cylindres de Dodge et Chevrolet, 523-5442. 862172

MAURICE Poirier, pièces, neuves usagées, 389 1ère Avenue. Tél. 529-0661. 855117

644 SERVICE AUTOMOBILE

NOUVEAU, faites réparer votre automobile au prix qui vous convient, évaluation à domicile gratuite, financement et arrangement faciles, la Cie Bédard et Tremblay, 824-4915, 824-4913. 863306

656 GARAGES-STATIONNEMENT À LOUER

Parc Samuel Holland
Espace de stationnement intérieur à louer
681-4601
866922

GARAGE commercial avec bureau et stationnement, 45 rue Verdun. Tél. 681-1972 ou 683-8119. 860632

GARAGE à louer, quartier Limoilou. Tél. 523-0403. 865193

SILLERY, rue Sheppard, stationnement intérieur à louer, 667-0940. 867062

658 GARAGES À VENDRE

COMMERCIAL OU PRIVE
ENTREPOT, terrain 100 x 105, belle opportunite pour entreprise désirant faire la maintenance de sa machinerie, conviendrait aussi pour mécanique générale Vic Perron, rés. 667-0250, Trust Royal, Courtier, 667-7310. 865940

663 MACHINERIE À VENDRE

PULP JACK
TIMBERJACK Tree Farmer Skidder Clarck 664, loader articulé de 2 à 5 verges, et ordinaire, tracteur Caterpillar D7, D6, chargeur à pulpe, loader avec bakoe, fload pour tracteur et camion, 1-418-899-6840. 854286

TIMBERJACK
SKIDER 1970, 225 et 207, bonne condition, aussi J5 Bombardier 1967 et 1968. Entreprises F4 Dion Inc., 195 route Nationale 2, St-Augustin, Cté Portneuf, 878-2115. 862929

MAINTENANT à ma pension, mon commerce est à vendre, 3 pelles, 4 tracteurs, 5 camions avec gratte, Grader, 661-8631. 859589

GRUE MOBILE
35 TONNES, très bonne condition, 100' boom, 30' jib, 739-4044. 853886

1971 MASSEY Ferguson, 40 Industriel, équipement complet, avec pelle neige et gravier, demandez M. Roy, 7777, boul. Henri-Bourassa, 626-7777. 862365

INTERNATIONAL Industriel, roues avec loader pour neige, cabine et chaines, $1,500., 827-3269, Ste-Anne-de-Beaupré. 867457

A VENDRE, Bull D7E, no série: 47A 3999, 1966, 180 hp, traction neuve, Rivière du Loup, tél. 418-862-2971, 418-862-9108. 865360

CAMION tracteur White 1967, 10 roues, transmission 13 vitesses, moteur Cuming 250, $5,000., 837-6338. 865581

GRADER Galion, avec ailes de côté, équipé pour la neige, moteur UD-16, reconditionné, 888-4929. 864328

CHARGEUR Trojan, 304-A, 3 1-2 verges, 658-0194. 851647

GRADER "CARTERPILLAR 12"; PAVER 879, ROULEAU "GALLION", 626-4349. 852506

VARITYPERS, Headliners, écrire à Crown Equipment Ltd., 5340 Ferrier, Montréal. 865349

CHARRUE en V, hydraulique, pour camion 1 tonne, 837-2383, 833-2135., 866612

A VENDRE, loader sur chenille, Massey Ferguson, MF300, Tél. 683-7272. 867824

FLOAD Srueh à vendre pour transport machineries lourdes, 681-9264. 867644

GRADER 1952, avec Caterpillar, aile côté, parfait ordre, $10,000., 525-7697. 863838

SOUFFLEUR Sicard junior, en très bonne condition, 842-2938, 842-4886. 860787

GRADER Galion 102, 1958, GM 371, 4 chaines, $5,500., 842-0302. 861124

MACHINERIE, pépine, loader, bulldozer, pelle, à vendre, 842-2052. 867039

SOUFFLEUR à neige, Cyclone, tracteur Ford, 2 moteurs, 837-2383, 833-2135. 857368

SKIDDER Timberjack, 225D, 1966, $6,400. Tél. 844-1212 après 5 heures. 860630

JEEP avec charrue hydraulique, conditions faciles, 837-2383, 833-2135. 858122

684 AUTOS-NEIGE

A LIQUIDER
$750. LE TOUT
NORDIC 1971, 24 forces, électrique; Elan 1971, 12 forces, électrique; carriole fibre de verre Bombardier 1972; remorque double Bombardier; le tout en parfait état. Jean-Paul Fortin, 522-2235 jour. 862118

BOA-SKI & SUZUKI
Grande vente d'écoulement
GARAGE ANDRE BELANGER
VENTE, service, réparations, 3367, boul. Hamel, Les Saules. Tél. 527-0749. 859705

AUCLAIR & LANDRY INC.
CONCESSIONNAIRE Artic Cat, motos Suzuki et véhicules toutterrain Terra-Jet. Autos-neige usagées de toutes marques, 825-2755. 851250

SPECIAL DE FIN SAISON
ECOULEMENT de moteurs Sachs, 24 forces, neufs, démarreur électrique, carburateur, silencieux, base, $115., Ste-Anne de Beaupré, 827-3269. 859979

2 CHENILLES Bombardier, 1970, 35 forces, moteur reconditionné, $975., Snow-Cruiser 1967, bonne condition, $375., remorque simple $100., sleigh sièges baquets $125. Tél. 839-6305. 866734

AUBAINE, gagnée lors d'un concours, Artic Cat Panthère 1973, moteur rotatif, entièrement neuve, jamais servi, services et garantie d'un an, valeur $1385. pour $1150., 832-4369. 870782

BOMBARDIER 18 forces, 1970, électrique, remorque double, Ski-Boose, très bonne condition, 653-2362. 867020

684 AUTOS-NEIGE

BOMBARDIER Nordic, 640 électrique, reculons, 1973, comme neuf, 67 rue Duberger, Duberger. 864671

SKIROULE 1972, 24 forces, 1 cylindre, propre, $325., $25. comptant, balance très personnelle, 523-6092. 865542

MOTO-SkiZephir, 20 forces, 1970, en parfaite condition, 833-3991. 865050

BOMBARDIER modèle Elan 1972, état neuf, 84,'-1998, après 6 heures. 865553

YAMAHA 1973, 24 forces, parfait ordre, après 6 heures, 628-4256. 866460

AUTO-SKI 1972, neuve, 38 forces et remorque double, le tout $600., 872-4615. 864532

MOTO-NEIGE, Bombardier, 335, 20 forces, 1972, remorque double, 529-3820. 863859

CHAPARRAL 1973, 26 forces, 2 cylindres, excellente condition, $500., 667-5313. 862283

SNO-JET SST, 38 forces, 900 milles, 1974, $1,000., 842-3238. 863876

BOMBARDIER Olympic 1971, 20 forces, parfaite condition, prix discutable, 683-5800. 866646

BOMBARDIER 1969, 399, 30 forces, excellente condition, aubaine, 628-7072, 626-7074. 864435

SNO JET 1970, 27 forces, Yamaha, aubaine $250., 842-3353. 867337

NORDIC 1969, remorque double, presque neuf, $500., 681-1867. 867336

SKI-DOO Olympic, 1970, 335, bon état, prix à discuter, 681-2080. 867279

TNT 1972, 20 forces, avec housse, état neuf, $350., 523-8473. 865170

POLARIS TX340, 1973, bon état, jour 875-2267, après 6h 875-4397. 867833

BOMBARDIER Elite 1973, $1500., entre 6 et 7 heures, 842-3364. 863481

1974 PROAM, 24 forces, 2 cylindres, état neuf, aubaine, 626-0964. 863767

SKI-WHIZ 1971, en bonne condition, $250., 837-5640. 864943

ARTIC-CAT, état neuf, très bon prix, 825-2721 ou 653-4101. 862287

BOMBARDIER 1969, carriole, trailer, très propres, prix d'aubaine $350., 527-9031. 867404

BOMBARDIER Olympic 1971, 20 forces, parfaite condition, 628-7328. 865561

ERTIC-CAT 1974, Lynx 292, 22 forces, prix à discuter, 849-2177. 870775

BOMBARDIER 1970, parfait ordre, TNT, 22 forces, $300. 523-4720, 524-4047. 862917

REMORQUE avec 2 pneus neufs, 6 x 4, $75., 527-7489. 865626

SNO-JET 1972, 30 forces, prix à discuter. Tél. 872-7227. 865872

MOTO-SKI, BombardLer 16 forces, bon ordre, $125., remorque double, 623-3223. 863324

READER 340 cc, 1974, garantie, $700., 626-3832. 867430

SNO Jet 20 forces 1973, casque, habit, $200., 842-7852. 867452

SKIROULE 1973, 292 cc, speedomètre, tachymètre, toile, 730 milles, $450., 656-0375. 866533

BOMBARDIER 1968, 18 forces, $180., 827-2730. 865690

OLYMPIC 300, 1971, très propre, 661-2877. 865689

SNOJET, 1969, 872-1441 entre 6 et 7 heures. 867374

BOMBARDIER 1973, F.A. 400, 882-2377. 864528

MOTO-SKI, 16 forces, 1972. Tél. 872-7452. 866321

EVINR milles, $2,195. pour $1,650., 887-3959. 860409

NORDIC 1970, 35 forces, 640, $350., 683-3564. 854213

MOTEURS EN SPECIAL
21 FORCES $115., 28 forces $125., gros, détail. Lachance & Fils, 505, 17ième Rue, 529-0631. 864163

MOTONEIGE Yamaha 1972, SL-433, 30 forces, avec remorque double, le tout état neuf, aubaine $700. Tél. 692-0264, 626-7066. 865680

ARCTIC Cat Panthère 1974, 440, 40 milles de marche, toile, crampons, $1,450., cause maladie, 833-4395. 865589

MOTO-SKI, 1970, servi 1 hiver, à vendre, ou échanger pour souffleuse 7 ou 8 forces, en bon état, 687-4504. 866334

BOMBARDIER Nordic 440 1972, avec housse et remorque, à l'état neuf, prix à discuter, 663-4053. 865598

686 ROULOTTES

H10ARMAND REMILLARD LTEE
DEPOSITAIRE DE LA
MAISON MOBILE CHAMPION
2230 BOULEVARD Hamel, route 2, Duberger, 527-8678. Vaste choix de maisons mobiles. Magasin pièces et accessoires des plus complets pour toutes marques. Ouvert tous les soirs de la semaine. 866396

Roulottes Langlois Inc.
1298 Boulevard Ste-Anne, Villeneuve. Depositaire maisons mobiles Glendale, Le Marquis, roulottes de voyage Dauphine, tentes-roulottes Bellevue, 667-3753, 833-3576. 867508

686 ROULOTTES

M & M CARAVANE LTEE
MAISON MOBILES
1760, OUEST, BOUL. HAMEL
QUEBEC, 527-4072, 527-3441. 857298

UNIK
ROULOTTE DES MONTS
ROULOTTES neuves, usagées, vente fin saison, modèles à écouler, 872-3555. 857250

MOTOR-HOME, 18 1-2 pieds, 1973, équipement complet, prix discutable, 837-2383, 833-2135. 865223

TERRAIN à vendre ou louer, parc maisons mobiles à Donnaconna, Donnacona. 285-1895, Québec 651-7082. 862060

ROULOTTE 26 pieds, 1973, valeur $10,500., prix demandé $7,000. incluant attachement complet, 651-1701. 864484

MOTOR HOME, 27 pieds, 1974, 4,000 milles, fibre de verre, équipement complet, prix discutable, soir 658-0177. 866353

MAISON mobile 1972, 52' x 12', entièrement équipée, située à Hollywood, Floride, après 5 heures 523-3137. 864387

LOCATION, vente roulottes, réservez pour vacances, 832-6505, 832-4372. 859958

ROULOTTE 14 pieds, Glendale, $1500., 529-5517. 864683

ROULOTTE Sunset 1973, 16 pieds, réfrigerateur, toilette comme neuve, 626-6344. 862158

24 PIEDS Champlain, tout équipée. Tél. 628-3571. 865468

ROULOTTE Val-Bar, 4 roues, 1970, excellente condition, $3,300., 849-2058. 863705

ROULOTTE Champlain, modèle 1970, très propre, 628-2203. 862752

ROULOTTE Grand Prix, de luxe, 26 pieds, 2620 Bardy, 663-0660. 863621

LOCATION roulottes, 13', 16', 17', reservez maintenant pour vacances, 842-6817. 861744

MOTOR Home, Citation, 1972, 22 pieds, parfait ordre, 661-3629. 864638

DATSUN 1200, 1972, vendre, échanger pour roulotte, 523-4124. 867378

689 YACHTS-MOTEURS

YACHTMAN
DERNIERE fin de semaine pour l'exposition Place Bonaventure à Montréal.
Tout pour la navigation
Yachting Sport
1261 ave Maguire, Sillery, Québec
(418) 527-2353
861163

SUNFISH, modèle 1971, avec remorque, $700., 626-6200. 867486

FAITES de l'ARGENT
Vendez les items dont vous ne vous servez plus grâce à une annonce classée

Stans et Mitchell

Les jurés sont enfin choisis

NEW YORK (Reuter) — Le tribunal de district chargé du procès de MM. John Mitchell et Maurice Stans est parvenu hier à compléter sa liste de jurés au terme de deux semaines d'efforts.

Parmi les douze jurés qui seront mis au secret dans un hôtel de New York pendant la durée, prévue de quatre à cinq semaines, du procès, figurent un employé postal, un conducteur de métro, un carossier, une concierge et un messager.

"Nous sommes parvenus au stade où nous disposons d'un jury impartial et capable d'apprécier cette affaire sur la base des faits qui s'y rapportent", a déclaré le juge fédéral Lee Gagliardi après la constitution du jury.

M. Mitchell, ancien ministre de la Justice, et M. Stans, ancien secrétaire au Commerce, sont les premiers ex-membres du gouvernement américain à être traduits en justice depuis quarante ans. Ils sont accusés d'avoir cherché à mettre le financier Robert Vesco hors d'atteinte d'une enquête ouverte par la Commission des opérations en bourse moyennant une contribution électorale de $200,000. Ils sont également accusés de s'être parjurés devant un grand jury fédéral en niant toute implication dans l'affaire et d'obstruction au déroulement de la justice.

Cette première étape du procès Mitchell-Stans achevée, plus rien désormais n'empêche le procureur spécial Leon Jaworski de procéder aux premières inculpations dans l'affaire Watergate. On sait que M. Jaworski avait décidé d'attendre que cette sélection soit faite avant d'élever l'affaire Watergate à ce qu'il appelle "son apogée", c'est-à-dire l'inculpation des coupables et des révélations nouvelles sur la véritable histoire de l'affaire Watergate.

Il se pourrait même que ce nouveau rebondissement de l'affaire Watergate aboutisse aujourd'hui par l'inculpation de huit personnes de l'entourage actuel ou passé du président Nixon, à savoir ses anciens conseillers Bob Haldeman, John Dean, John Ehrlichman et sa secrétaire privée Mlle Rose Mary Woods.

Elle a failli hériter du territoire des Etats-Unis

HARTFORD, Connecticut (AFP) — C'est trop tard. Ainsi en a décidé la justice fédérale américaine saisie d'une demande de reconnaissance d'un titre de propriété qui aurait pu changer bien des choses. Mme Louis Hopp, de South Norwalk au Connecticut, a en effet tenté en vain de faire admettre que le grand chef Sitting Bull avait vendu les Etats-Unis pour 99 millions de dollars — payables à crédit — en 1864 à sa grand-mère, Mme Francesca Staedtler. Le dernier million a été versé en 1963.

La requête, un rapport de dix pages adressé à un juge fédéral, précise que la transaction s'est faite légalement, avec l'aval du président Abraham Lincoln et du Congrès.

Deux exemplaires de l'acte de vente, a déclaré Mme a Louis Hopp, existent et l'un est détenu par un chef indien "Eagle", en Californie.

Le juge John Newman a réfuté tous les arguments présentés. Une telle demande aurait dû être présentée selon lui devant une cour de justice dans les six ans après la fin du paiement. C'est trop tard, et la désillusion est grande pour Mme Louis Hopp persuadée d'avoir reçu les Etats-Unis en héritage.

Le FBI faisait espionner les politiciens

NEW YORK, (NYTNS) — M. Edgar Hoover, le tout-puissant chef du célèbre F.B.I. n'hésitait pas à fournir à ses amis influents du Congrès des informations confidentielles sur leurs adversaires politiques, apprend-on à Washington de source bien informée.

Craint et respecté, Hoover, qui est mort en 1972, pratiquait aussi, semble-t-il, une forme subtile de chantage sur certains politiciens dont il voulait s'assurer la collaboration.

Selon la source, un des bénéficiaires des largesses de Hoover a été pendant longtemps M. John Rooney, membre démocrate de la Chambre des représentants et président de la sous-commission d'appropriations de la Chambre. C'est cette sous-commission qui est chargée d'approuver le budget annuel du F.B.I. Pendant des années la sous-commission a approuvé à l'unanimité les sommes demandées par Hoover. En certaines occasions, le budget accordé était plus élevé que celui antérieurement sollicité.

En 1972 le poste de Rooney a été brigué par un collègue du même parti, M. Allard Lowenstein. Selon la source, le F.B.I. a fait tout son possible pour aider Rooney à être élu et des agents ont été spécialement chargés d'étudier les habitudes et le passé de Lowenstein, pour essayer de trouver quelque chose à lui reprocher.

Ils sont revenus bredouilles mais ils ont tout de même remis à Rooney un dossier où son adversaire était décrit comme un homme très libéral et porté à défendre les causes de tendance extrémiste. Lowenstein a été battu.

A une autre occasion, un congressiste a été "informé" par le F.B.I. que sa fille, étudiante, participait à des manifestations et qu'elle était de moeurs légères. Le F.B.I. a également "prévenu" un représentant du Parti républicain qu'il possédait sur lui un dossier prouvant qu'il était homosexuel.

Il ne s'agissait pas ouvertement de chantage. Les intéressés étaient informés par courtoisie. Le F.B.I. se contentait de faire savoir qu'il possédait telle ou telle information sur leur vie privée et que le dossier se trouvait en lieu sûr, a dit la source, classé à part dans le bureau même de M. Hoover.

L'ONU enquête sur le conflit irano-iranien

NATIONS UNIES, (Reuter) — Le Conseil de sécurité a donné hier instruction à M. Kurt Waldheim de nommer un réprésentant chargé d'enquêter sur le conflit frontalier qui oppose l'Irak et l'Iran pour qu'il fasse rapport dans les trois mois.

La décision a été prise au terme d'un consensus dont la Chine s'est cependant dissociée en soulignant qu'il n'appartenait pas à l'ONU de se mêler d'un conflit de cette nature.

De source informée, on déclare que le premier choix du secrétaire général a été M. Robert Lacoste, un diplomate français qui s'est déjà chargé de missions importantes pour le compte de l'ONU. On indique cependant que, la France ne souhaitant pas qu'un de ses ressortissants soit engagé dans cette affaire, M. Waldheim a été contraint de chercher une autre personnalité.

L'ambassadeur irakien Tali El-Chibib, qui avait accusé l'Iran d'"agression" et reproché à Téhéran d'avoir concentré des troupes à la frontière irakienne, a souligné que son gouvernement aiderait le représentant de M. Waldheim.

Le représentant iranien, l'ambassadeur Fereydoun Hoveyda, qui avait rejeté les accusations irakiennes au cours des deux séances consacrées ce mois-ci à ce conflit par le conseil de sécurité, a déclaré que Téhéran contribuerait également à la réussite de la mission.

Le texte du consensus est le suivant:

"Ayant pris acte des déclarations des représentants de l'Irak et de l'Iran au sujet des événements évoqués dans la plainte de l'Irak, le conseil de sécurité estime qu'il importe d'agir sur une situation qui pourrait menacer la paix et la stabilité de la région.

Il déplore la perte de vies humaines et appelle les deux parties à s'abstenir de toute action militaire ou de toute initiative susceptible d'aggraver la situation.

Le conseil réaffirme les principes fondamentaux inscrits dans la charte concernant le respect de la souveraineté territoriale des états, le règlement pacifique de différends, ainsi que le devoir de tous les états d'honorer leurs obligations aux termes du droit international ainsi que les idéaux défendus par la déclaration des principes du droit international portant sur les relations et la coopération entre états en accord avec la charge de l'ONU".

Horoscope

SAMEDI ET DIMANCHE 2 ET 3 MARS 1974

La conjonction Lune-Saturne du samedi risque d'assombrir vos rapports sociaux, vous vous sentirez rejeté sans raison. Les aspects lunaires du dimanche vous pousseront à rechercher dans des activités frivoles l'oubli de vos soucis et de vos problèmes. Chance avec 7 et 9.

ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: Renoncez à une trop grande ambition et vous obtiendrez de bons résultats. **Ceux du dimanche:** L'avenir vous réserve des changements imprévus.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants sérieux et pondérés, aimant la solitude. **Celles du dimanche** donneront des enfants sentimentaux, tranquilles et paresseux.

BELIER (21 mars - 20 avril) Généralités: Agissez avec tact et diplomatie pour maintenir de bons rapports avec votre entourage. **La chance:** Prenez l'avis d'un spécialiste avant de jouer. **Plaisirs:** Joie en famille. **Santé:** Bonne vitalité.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Généralités: Une franche explication s'avère nécessaire si vous voulez que cesse un malentendu. **La chance:** Ne misez pas de trop fortes sommes. **Plaisirs:** Allez à la campagne. **Santé:** Dépensez-vous plus.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Généralités: Resserrez vos liens sociaux et travaillez à une cause humanitaire. **La chance:** Choisissez les chevaux les plus endurants. **Plaisirs:** Prenez le temps de vous reposer. **Santé:** Surveillez vos reins.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Généralités: Discutez de vos projets en famille ou avec vos amis, vous recueillerez de bons conseils. **La chance:** Ne soyez pas imprudent. **Plaisirs:** Un harmonieux climat sentimental vous comblera. **Santé:** Bonne.

LION (23 juil. - 22 août) Généralités: Ne cédez pas à des pulsions agressives qui gacheraient la bonne ambiance générale. **La chance:** Fiez-vous surtout à votre intuition. **Plaisirs:** Ne soyez pas trop conformiste. **Santé:** Evitez les repas trop lourds.

VIERGE (23 août - 22 sept.) Généralités: L'organisation de votre temps est à revoir si vous voulez faire face à vos obligations. **La chance:** Tenez compte de tous les éléments pour faire votre jeu. **Plaisirs:** Soyez à l'heure à vos rendez-vous. **Santé:** Excellente.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Généralités: Ne vous laissez pas décourager par les obstacles imprévus. **La chance:** Jouez les favoris et augmentez vos mises. **Plaisirs:** Ne cultivez pas vos soucis, détendez-vous. **Santé:** Limitez vos efforts.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) Généralités: La situation est trop confuse pour que vous puissiez prendre une décision objective. **La chance:** Préparez votre jeu à l'avance. **Plaisirs:** Réunissez tous vos amis chez vous. **Santé:** Mangez des crudités.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Généralités: Méfiez-vous d'une trop grande complaisance à l'égard de vous même. **La chance:** Attention aux écuries étrangères. **Plaisirs:** Participez aux activités culturelles d'un club. **Santé:** Ne vous refroidissez pas.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Généralités: Tentez de préserver votre indépendance sans froisser votre entourage. **La chance:** Méfiez-vous des chevaux restés sur un échec. **Plaisirs:** Bons rapports avec votre famille. **Santé:** Ne négligez pas les soins esthétiques.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Généralités: Votre ambition vous pousse à brûler les étapes et vous met dans une situation délicate. **La chance:** Augmentez vos mises. **Plaisirs:** Vous trouverez le réconfort dans l'amitié. **Santé:** Attention au foie.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) Généralités: Vous pouvez être entreprenant ear la chance vous sourit. **La chance:** Préparez bien votre jeu, tenez compte de l'état du terrain. **Plaisirs:** Rendez visite à un parent âgé. **Santé:** Ne vous surmenez pas.

A VENDRE
2 LINOTYPES, MACHINES A COMPOSER
Modèle 33 - 1959
4 magasins chacune
Caractères:
5½ - 8-10-10-18-24-30-18 pts
En très bonne condition
Prix: $900.00 ch.
Prise de possession immédiate
Pour Information:
Le Soleil Limitée
ROGER TREMBLAY
Service des Achats
Tél.: 525-7131 poste 243

DÉCÈS et AVIS DIVERS

● RHETORICIENS et AMICALES ● FUNERAILLES
● REMERCIEMENTS ● IN MEMORIAM
●.SERVICES ANNIVERSAIRES ● FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BARTHE (Blanche Gingras) — A Ste-Foy, le 27 février 1974, à l'âge de 80 ans, est decédée dame Blanche Gingras, épouse de feu M. Paul-Emile Barthe. Elle demeurait au 1140, de la Tour. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 10h. Départ de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue
Marguerite Bourgeoys
à 9h45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendre et belle-fille, M. et Mme Lionel Barthe (Gabrielle Labbé), Frère Roland Barthe, frère de l'Instruction Chrétienne, Mme André Cantin (Adrienne), M. et Mme Alfred Hayfield (Pauline); ses belles-soeurs, Mme Léonda Gingras (Malvina), Xme Adrien Gingras (Carmen Manseau), Mme Armand Wagner (Marianne Chalifour); ainsi que plusieurs petits-enfamts, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 862167

COUTURE (Edouard) — A Giffard le 27 février 1974, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Edouard Couture (Eddy), directeur de Budget à la Compagnie Paquet, époux de Dame Françoise Gaudreault. Il demeurait au 2695, avenue des Cent-Associés, Giffard. Les funérailles auront lieu lundi le 4 mars 1974, à 11h.

Départ de la résidence funéraire
Cloutier Limitée,
990, 1ère Avenue,
Québec
pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Christian; sa mère: Mme François Couture (Eva Chartrain); sa belle-mère: Mme Adélard Gaudreault; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Philippe Couture (Thérèse Gosselin), M. et Mme Maurice Lamontagne (Yvette), M. et Mme Roland Couture (Lucie Cadorette), M. et Mme Ronaldo Girard (Françoise), M. et Mme Louis Christini (Jacqueline), Mlle Gertrude Couture, M. et Mme Jean-Pierre Couture (Patricia Turcotte), M. et Mme François Couture (Noella LeBel), Mlle Suzanne Couture, Mlle Claudette Couture, M. et Mme Jean Brunet (Murielle Gaudreault), Mlle Ghislaine Gaudreault, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 862129

DUSSAULT (Gustave) — A Québec, le 28 février 1974, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Gustave Dussault, époux de Dame Gertrude Duguay. Il demeurait au 382, St-Cyrille ouest. Les funérailles auront lieu samedi 2 mars à 11h. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
300, chemin Ste-Foy
à 10h50 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Louis Dussault (Denise Fiset), M. et Mme Albert Lavigne (Jacqueline), M. et Mme F.A. Barrow (Andrée), M. et Mme Pierre Dussault (Diane Cantin), M. et Mme M.B. Barrow (Madeleine), M. Jean Dussault; un frère, une soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme François Dussault, Mme Albert Bazin, Mme Henri Dussault, Mme Adrien Drolet, M. Maurice Trudel, M. et Mme Marcel Turcotte, Mlle Paméla Duguay, M. Jules Duguay, M. et Mme André Duguay, Mlle Gaby Duguay, Mme Gérard Duguay, Mme Paul Gagnon. Les heures de visites sont de 2h à 5h et 7h à 10h. 862155

FORTIER (Olivette Chassé) — A Courville, le 27 février 1974, est décédée dame Olivette hassé, épouse de feu Notaire Louis-Emile Fortier. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 10h.

Départ du salon funéraire
F.-X. Bouchard Inc.
2290, ave Royale
Courville
à 9h50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil M. l'abbé Xaurice Dugré, curé de Vantkleek Hill, Ont.; ses belles-soeurs: Mme Russell Chassé de Philadelphie, Sr St-François Régis (Alice Fortier), des Soeurs Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, ses cousins, cousines, neveux et nièces. Le salon ouvert de 2h à 10h. 866490

GARANT (Alfred) — A Québec, le 28 février 1974, à l'âge de 56 ans, est décédé Monsieur Alfred Garant, époux de dame S-imone Ratté. Il demeurait au 16, rue Richelieu. Les funerailles auront lieu lundi, le 4 mars, à 9h. Départ de la résidence funéraire
Cloutier Ltée
120, rue St-Jean
à 8h45 pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Lauzon. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Guy, André, M. et Mme Edouard Collin (Francine), ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 870465

GIROUX (Herva) — A Québec, le 22 février 1974, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Herva Giroux, fille de feu M. et Madame Elzéar Giroux. Elle demeurait à Beauport. Les funérailles auront lieu vendredi, 1 mars à 2h 45. Départ résidence funéraire
Wilbrod Robert Inc.,
738, Avenue Royale,
Beauport
à 2h 35 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 867809

GUILLEMETTE (Josaphat) — A Lévis, le 27 février 1974, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédé M. Josaphat Guillemette, époux de dame Marie-Laure Bourget. Il demeurait au 562, Route Trans-Canada, Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi 4 mars à 10h. Départ de
Gilbert & Turgeon Ltée
203, St-Joseph
Lauzon
à 9h45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Louis-Philippe Duval (Gabrielle), LaSarre, Abitibi, M. et Mme Gérard Guillemette (Laura Boulanger), Lauzon; ses beaux-enfants: M. et Mme Lucien Côté (Marie-Paule Samson), Lauzon, M. et Mme Paul-Emile Larouche (Yvonne Samson), Ste-Germaine, M. et Mme Maurice Samson (Blanche Fleury), Ste-Foy; beaux-frères et belles-soeurs: Mme Honoré Bourget, Mme Alfred Guay, X. et Mme Thuride Bourget, M. et Mme Hubert Bourget, M. et Mme Achille Bourget, M. et Nme Léo Bourget; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 867463

HOUDE (Lazarre) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 février 1974, à l'âge de 68 ans et 8 mois, est décédé M. Lazarre Houde, ex-employé civil' époux de feu dame Maria Lavoie. Il demeurait au 125, boul. Benoit XV. Les funérailles auront lieu samedi (2 mars) à 10h.

Départ du foyer funéraire
J. Bouchard & Fils Ltée,
1290, 1ère Avenue
à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil ses filles, son fils, ses gendres, une belle-fille, M. et Mme Jean-Marc Bernard (Lise), M. et Mme Jean-Pierre Thivierge (Colette), M. et Mme Jean-Claude Auger (Diane)1 M. et Mme Gilles Houde (Aline Tremblay); ses petits-enfants, Jean-François, Gilles, Sébastien; ses frères, sa soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Phédime Houde, M. et Mme Aubé Houde (Georgette Lamirande), Mlle Cécile Houde, M. et Mme Henri Lavoie (Rose-Anna Ferland), N. et Mme Georges Rousseau (Alexina Lavoie), M. et Mme Magella Vézina (Laura Lavoie). Le salon ouvert 2h-5h, 7h-10h. 866727

LANGLOIS (J. Lionel) — A Québec le 27 février 1974 à l'âge de 62 ans est décédé M. J. Lionel Langlois, ex-marchand de chaussures, époux de Cécile Pageau. Il demeurait au 370, 13e Rue. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 9h. Départ du funérarium
de l'Anse,
280, 8e Rue
à 8h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, André, M. et Mme Raymond Marcoux (Denise), M. et Mme André Gauthier (Céline), M. et Mme Laurent Langlois, M. et Mme Yves Langlois, sa mère: Mme Marie-Anna Langlois, son frère: Jean-Paul Langlois; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Georges Beaulieu (Eudorine), M. et Mme Gustave Picard (Annette), M. et Mme Rolland Langlois (Marie-Rose), Mlle Thérèse Pageau, M. et Mme Avila Pageau, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. 867527

LA ROCHELLE (Jeanne) — A Québec, le 27 février 1974, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Jeanne La Rochelle, infirmière, fille de feu M. et Mme Joseph La Rochelle. Elle demeurait au 1451, Père Lelièvre. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 10h, sous la direction de la maison Lépine Ltée.

Départ du salon du
Foyer St-Antoine
1451, boul. Père Lelievre
à 9h45, pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Henri Demers (Annette), M. et Mme J. Abel Gosselin (Simonne), M. et Mme Robert La Rochelle (Narie-Anna Bouchard), M. l'abbé Jacques La Rochelle, M. l'abbé Jean-Paul La Rochelle, M. et Mme Fernand La Rochelle (Julienne Simard), M. et Mme André Lacroix (Thérèse), Sr Jacqueline La Roehelle, SS du Bon Conseil, Québec, Mme Louis-Philippe La Rochelle (Simone Patry); ainsi que plusieurs neveux et nièces. 862156

LEBLANC (Narie-Anna Bélanger) — A St-Omer, Cté de L'Islet, le 27 février 1974, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Marie-Anna Bélanger, épouse de feu M. Napoléon Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi 2 mars à 3h. Départ de la résidence funéraire
Claudius Lavoie
St-Omer
à 2h50, pour l'église St-Omer et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurèle (Constance Tondreau), Lucienne (Mme Gérard Blanchet), Raymond (Pierrette Avoine), Roger (Marianne Bérubé), Paul-Emile (Jeannine Bois), Maurice (Yolande Nateau), René (Annette Legros), Pauline (Mme Yvon Avoine), Onil (Létitia Leclerc), Micheline; frères et soeurs: Polycarpe (Marguerite Paradis), Henri (Claire Dufour), Paul-Emile (Marie-Ange Frédette), Irène (Mme Didier Lebel), Jeanne d'Arc (Mme Camille Vaillancourt), Claire. 853255

LEPIRE (Emilien)— A Cap-Rouge, le 28 février 1974, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Emilien Lepire, fils de feu Léobert Lepire et de dame Alma Therrien. Il demeurait au 1428, rue Provencher, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu lundi le 4 mars à 11 heures. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatre Bourgeois
à 10h40 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa mère, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M.Mme Robert Lepire, (Adrienne Gagnon), M.Mme Marius Nadeau, (Jeannine), M.Mme Gabriel Roy, (Yolande), M.Mme Raymond Lepire, (Armande Blanchet), M.Mme Yvon Lepire, (Claudette Roberge), M.Mme Grégoire Sinclair, (Mireille), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Les heures de visite sont de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. 870796

LEVEILLEE (Marie-Laure Gingras) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 février 1974, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie-Laure Gingras, épouse de feu M. Roland Léveillée. Elle demeurait au 23, Curé-Pelletier, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi 2 mars à 10h. Départ
Gilbert & Turgeon
9, Commerciale
à 9h45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Nme Pierre Léveillée (Gemma Mercier), Soeur Thérèse Léveillée, M. et Mme André Léveillée (Denise Michaud), M. Roland Léveillée junior, M. et Mme Gilles Léveillée (Huguette Frégeau), M. et Mme Hugues Larose (Charlotte), M. et Mme Michel Boulay (Aline), M. et Mme Yves Léveillée (Denise Belleau); un frère Antonio Gingras; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. 867434

NAUD (Philippe) — A Québec, le 26 février 1974, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé Philippe Naud, ex-employé de Québec Autobus, époux de dame Léa Madore. Il demeurait au 105, rue Hermine. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire de
Sylvio Marceau Inc.,
224 ouest1 St-Vallier,
à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Naud (Yvonne L'Heureux), M. et Mme Maurice Naud (Marguerite Cloutier), Mme Arthème Leclerc (Jeannette Naud), M. et Mme Alphonse Madore, Mme Pierre Madore, M. Gérard Saindon, Mme Paul Madore, M. et Mme Arthur Madore, M. et Mme Louis Madore, M. Evariste Carpentier; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h. 862165

PLANTE (Zélia Taillon)— A Québec, le 28 février 1974, à l'âge de 83 ans, est décédé Zélia Taillon, épouse de Joseph Plante. Elle demeurait au 988, boulevard Pie XII. Les funérailles auront lieu lundi, le 4 mars à 10 heures.

Départ du funérarium
Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatre-Bourgeois
à 9h45 pour l'église Ste-Ursule et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M.Mme Robert Moreau (Gilberte), M.Mme Gilbert Plante (Thérèse Martel), M.Mme Camille Lortie (Thérèse) Mlle Jeannine Plante, une soeur: Mme Alma Létourneau. Les heures de visite sont de 2 à 5 et 7 à 10 heures. 870466

ROY (Bernita Mitchell) — Au Camp Valcartier, le 28 février 1974, à l'âge de 42 ans, est décédée dame Bernita Mitchell, épouse de M. Emile Roy. Elle demeurait au 42 Place Vanier, Camp Valcartier. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire
Falardeau Inc.
30, rue St-Joseph
Loretteville
à 9h30, pour lea chapelle Ste-Jeanne d'Arc et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Roland, André, Claude, Suzanne et Johanne. 866770

SAVARD (Alma) — A l'Hôpital Général, le 28 février 1974, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Alma Savard. Elle demeurait autrefois à Loretteville. Les funérailles auront lieu samedi à 3h. Départ du salon funéraire
Falardeau Inc.
30, rue St-Joseph
Loretteville
à 2h45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Elle était la soeur de feu l'abbé Charles Odina Savard et de feu Wilfrid Savard. Elle laisse plusieurs neveux et nièces. 867373

ST-HILAIRE (Simon) — A St-Romuald le 27 février 1974, à l'âge de 69 ans et 6 mois, est décédé M. Simon St-Hilaire, menuisier' époux de dame Alice Ratté. Il demeurait au 110, de la Fabrique, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 3 heures. Départ des salons
Claude Marcoux Ltée,
96, de la Fabrique,
St-Romuald
à 2h45 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme Raymond Huot (Lina), M. et Mme Romuald St-Hilaire (Françine Parent), M. et Mme Noel Samson (Claire), ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Alphonse St-Hilaire, M. et Mme Maurice St-Hilaire (Gladys Aderholt), Soeur Joseph-Marie (Joséphine), des Soeurs de la Visitation de Lévis, M. Gérard Martineau, M. et Mme Armand Lemieux (Marguerite Ratté), M. et Mme Léo Ratté (Gertrude McMahon); sa petite-fille Sylvie Samson. 867447

ST-LAURENT (Olivier) — A Québec, le 25 février 1974, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Olivier St-Laurent, époux de dame Suzanne Brochu. Il demeurait au 480, 42e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 10h. Départ du funérarium
Lépine Ltée,
535, Ave. des Oblats
à 9h 45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles. 864220

VEZINA (Marcel) — A St-Michel de Bell le 27 février 1974 à l'âge de 51 ans est décédé Marcel Vézina, époux de Hélène Breton. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 3h. Départ de la résidence funéraire
Emile Ruelland
à 2h50 pour l'église de St-Michel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Alain et Clermont, ses beaux-parents M. et Mme Charles-Eugène Breton, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, M. et Mme Cléophas Vézina, M. et Mme Georges Leclerc (Adrienne Vézina), M. et Mme Charles Casey (Gabrielle Vézina), M. et Mme Eudore Vézina, M. et Mme Gustave Vézina, M. et Mme René Vézina, M. et Mme Michel Vézina, Mme Richard Santerre (Marie-Louise Vézina), Mme Miehel Thibault (Laurence Vézina), Mme Robert Royer (Huguette Vézina), M. et Mme Paul-Henri Lamontagne, M. et Mme Gaétan Breton, M. et Mme Dominique Prévost, M. et Mme Rosaire Breton, M. et Mme Gilles Breton, M. et Mme Normand Lacroix, M. et Mme Clément Breton, M. et Mme Blaise Breton, M. et Mme Pierre Breton, M. et Mme Roland Gourgues, M. et Mme Luc Breton. 866498

VOYER (Obéline Joly) — A Québec, le 27 février 1974, à l'âge de 89 ans est décédée dame Obéline Joly, épouse de feu monsieur Lauréat Voyer. Elle demeurait au 544 rue Bagot. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars à 9h. Départ de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
990 1ère Avenue,
à 8h45 pour l'église Saint-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle-fille, Mme Lucien Godin (Céeile), M. et Mme Rosaire Curodeau (Yvette), M. et Mme Gérard Voyer (Yvonne Devarennes), Mme Edmond Vidal (Marie-Reine), M. et Mme Fernand Dagnault (Noella), M. et Mme Eugène Tardif (Fernande), M. et Mme Maurice Pelletier (Thérèse), M. Arthur Voyer; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Wilfrid Boutet (Marguerite Joly), M. Omer Joly, Mme René Collins (Yvonne Joly), Mme Albert Joly, M. Albert Voyer ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures. 864224

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BARRETTE (Arthur) — Samedi le 2 mars en l'église de Château-Richer à 3 heures p.m., sera chanté le service anniversaire de M. Arthur Barrette, époux de feu dame Angélina Racine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 865485

DION (Laurent) — Samedi le 2 mars, à 9h a.m., en l'église Notre-Dame de Grâce, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Laurent Dion, époux de Claire Marcotte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 865051

GENEST (Noella Gingras) — Samedi le 2 mars à 3 heures 30, en l'église St-Raymond, sera chanté le service anniversaire de Mme David Genest, née Noella Gingras. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 865733

RENAUD (Béatrice Blouin)— Samedi le 2 mars à 2.30 heures P.M. en l'église de St-Fidèle, sera chanté le service anniversaire de dame Béatrice Blouin, épouse de M. Joseph Renaud. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 867490

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1re AVENUE, Québec, 524-1561. 854958

VILLENEUVE monument, lettrage, depuis 1897, 1,029 St-Vallier Ouest, 527-0854, 523-5394 870460

Pompidou en URSS les 12 et 13 mars

PARIS (AFP) — M. Georges Pompidou, président de la république française, se rendra les 12 et 13 mars 1974 en Union soviétique où il aura, à Pitsounda (Georgie), des entretiens avec M. Leonide Brejnev, secrétaire général du Comité central du P.C. de l'URSS.

La ville de Pitsounda est située sur le littoral de la Mer Noire, à 45 milles au sud-est de Sotchi en république autonome d'Abkazye.

Les modalités de la prochaine rencontre au "sommet" franco-soviétique avaient été arrêtées à l'occasion de la récente visite en France du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. Le séjour à Paris du chef de la diplomatie soviétique avait été marqué, de l'avis de la majorité des observateurs, par un "réchauffement" des relations entre les deux pays, relations que le "condominium de fait", imaginé par les Américains et les Soviétiques, avait un instant altérées.

MM. Georges Pompidou et Leonid Brejnev se sont déjà rencontrés quatre fois. En octobre 1970, le président français s'est rendu en visite officielle en URSS, et, en octobre 1971, M. Brejnev est venu en France. Les deux chefs d'Etat ont alors décidé de se retrouver à l'avenir "sans protocole et d'une manière informelle"

Madrid demande au Vatican la permission d'inculper un prêtre pro-basque

MADRID (PA) — Le gouvernement espagnol aurait demandé l'autorisation du Saint-Siège pour inculper Mgr Antonio Aniveros, archevêque de Bilbao, à la suite d'un sermon qui réclamait davantage de liberté pour les Basques.

Un porte-parole officiel n'a pu ni démentir, ni confirmer l'information. Au ministère de la Justice, il en est de même. Et la nonciature s'est refusée à tout commentaire.

Déjà, Mgr Aniveros et son vicaire général, Mgr Angel Ubieta, sont pratiquement en résidence surveillée. Selon un porte-parole du ministère de l'Information, le gouvernement—vraisemblablement le gouverneur civil de la province de Biscaye—leur a demandé de rester chez eux "par mesure de sécurité".

NN.SS. Anoveros et Ubieta qui, dit-on, sont chez eux, se sont également refusés à tout commentaire. Ils n'ont pu assister aux cérémonies du Mercredi des Cendres.

Aux termes du Concordat des années 50, un évêque ne peut être arrêté et poursuivi sans l'agrément du Saint-Siège.

En tout état de cause, l'assignation à résidence d'un prélat est sans précédent.

LE SERMON

Dans un sermon prononcé dimanche, Mgr Anoveros avait dit notamment que le peuple basque, comme tous les autres peuples de l'Etat espagnol, a le droit de conserver sa propre identité. Il avait aussi réclamé une organisation socio-politique qui reconnaisse sa juste liberté.

On déclare, à Bilbao, que le sermon a été lu dans 90 pour cent des 200 églises de Biscaye. Dans une église de Bilbao, toutefois, des jeunes gens ont arraché le texte des mains d'un prêtre et l'ont emporté.

D'autre part, Mgr Narciso Jubany, archevêque de Barcelone, et 10 autres évêques catalans ont publié une lettre pastorale, dans laquelle ils réclament la reconnaissance juridique du droit d'assemblée, d'association et d'expression, "pour les minorités qui existent dans notre pays".

Argentine

Les policiers révoltés sont toujours maîtres de la ville de Cordoba

CORDOBA (d'après Reuter et PA) — Les policiers en révolte de Cordoba, easqués et équipés d'armes automatiques, étaient toujours maitres de Cordoba, hier soir, prêts à écraser toute tentative de manifestation de soutien, par les gauchistes, envers le gouverneur de la province, M. Ricardo Obregon Cano, qui est toujours entre les mains des mutins. Hier soir, les centrales syndicales de droite et de gauche paraissaient à la veille d'un affrontement tandis qu'un partisan fidèle du président Juan Peron, M. Mario Dante Agodino, entrait en fonction comme gouverneur.

La nomination d'un autre gouverneur en remplacement de M. Cano, qui est empêché de remplises fonctions, est prévue par la constitution de la province. Cependant, selon les observateurs, la légalité de la nomination de M. Agodino semble douteuse.

La police a interdit un meeting proposé pour hier soir par les factions des syndicats de gauche dirigées par le militant socialiste Agustin Tosco mais par contre, elle n'a pas réagi contre les éléments de droite qui ont déclenché pendant la journée une grève générale de soutien à la police. Ces derniers ont parfois obligé les commerçants à fermer leurs portes et ont affirmé que leur mouvement aurait une durée illimitée.

Les seuls incidents signalés sont quelques coups de feu tirés en l'air par des patrouilles de police, excédées par les insultes lancées à leur encontre depuis certains balcons.

La ville est quand même assez calme et il n'y a encore aucun signe que les forces fédérales tenteront une action pour la libérer.

horaire de télévision

CJBR (Canal 3) Rimouski

VENDREDI 1er MARS

6.00 Le lien c
7.00 Jeunesse c
8.00 Le ranch à Willie c
8.30 Hors séries: "Elizabeth R" c
10.00 Dossier: Les droits de l'enfant c
10.30 Téléjournal c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Cinéma: "J'ai tout donné" c
1.30 Ciné-nuit: "Le crâneur"
3.00 Fermeture

SAMEDI

9.00 Mini-fée c
9.30 Yogi l'ours c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Téléchrome c
12.00 Match sur roulettes c
1.00 Sporthèque c
2.00 Femme d'aujourd'hui c
3.00 Le monde en liberté c
3.30 Cinéma jeunesse: "Les voleurs de lune" c
5.00 Sur le matelas c
6.00 Soirée canadienne c
7.00 Vedettes en direct c
8.00 Soirée du hockey: Californie — Canadien c
10.30 Téléjournal c
10.47 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma: "Danger immédiat" c
1.30 Ciné-nuit: "Sous le ciel de Paris"
3.00 Fermeture

DIMANCHE

9.00 Lutte Grand Prix c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 Grangallo c
11.30 Université du Québec
12.00 Semaine verte c
1.00 D'hier à demain: La France vue du ciel c
2.00 Jeux d'hiver du Québec c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Le français d'aujourd'hui c
5.00 5 D c
6.00 Walt Disney c
7.00 Quelle famille c
7.30 Les beaux dimanches: 1) Dalida à l'Olympia — 2) Eris — 3) Goglu c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
19.46 Spo0rt-dimanche c
11.00 Politique atout c
11.30 Ciné-club: "Enfants du paradis" (2ème partie)
1.00 Fermeture

LUNDI

9.15 En mouvement c
9.30 Les Oraliens c
9.45 Les 100 tours de Centour c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Oum le dauphin blanc c
10.30 Pour vous mesdames c
11.00 Recettes de Juliette c
11.30 Danses sur un arc-en-ciel c
12.00 Dr Dolittle c
12.30 Boubou c
1.30 Téléjournal c
1.36 Femme d'aujourd'hui c
2.30 Cinéma: "Une ravissante idiote"
4.00 Bobino c
4.30 Les égregores c
5.00 Daktari c
(c) indique la couleur

CBGAT (Canal 9) Matane

VENDREDI 1er MARS

6.00 Skippy
6.30 Le 24 - nouvelles régionales
7.30 Marcus Welby, M.D.
8.30 Hors Série: "Elisabeth R"
10.00 Dossier
10.30 Téléjournal national et provincial.
10.53 Nouvellesdu sport et météo
11.00 Appelez-moi Lise
12.00 Cinéma: "J'ai tout donné"
1.30 Ciné-Nuit.

SAMEDI

9.00 Mini-fée
9.30 Yogi l'ours
10.00 Mon ami Ben
10.30 Lassie
11.00 Téléchrome
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Femme d'aujourd'hui
3.00 Le monde en liberté
3.30 Cinéma-jeunesse: "Les voleurs de lune"
5.00 Bagatelle
6.00 XYZ
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.51 Politique fédérale
7.00 Walt Disney
8.01 La soirée du hockey: "Californie à Montréal"
10.31 Téléjournal
10.47 Nouvelles du sport
11.01 Cinéma: "Ipcress, danger immédiat"
1.30 Ciné-nuit.

DIMANCHE

9.00 Grangallo et Petitro
9.30 Le roi Léo
10.00 Une fleur m'a dit
10.15 Le jour du Seigneur
11.00 30 Dimanche
11.30 Son et image
12.00 Magazine de la semaine verte
1.00 D'hier à demain
2.00 Univers des sports
3.30 L'heure des quilles
5.00 5 D
6.00 Politique Atout
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.51 Politique provinciale
7.00 Quelle famille
7.31 Les beaux dimanches: "Dalida à l'Olympia"
10.00 La flèche du temps
10.30 Téléjournal
10.46 Sport-dimanche
11.00 Rencontre
11.30 Ciné-club: "Les Enfants du Paradis" (2ième partie).

LUNDI

9.15 En mouvement
9.30 Les oraliens
9.45 Les 100 tours de Centour
10.00 Les Chiboukis
10.15 Du soleil à 5 cents
10.30 Initiation à la décor. int.
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Danse sur un arc-en-ciel
12.00 Pépinot
1.31 Téléjournal
1.36 Femme d'aujourd'hui
2.31 Cinéma: "Une ravissante idiote"
4.00 Bobino
4.30 Les Egregores
5.00 Daktari

CHAU (Canal 5) Carleton

SAMEDI 2 MARS

8.45 Ouverture
9.00 Mini-fée c
9.30 Yogi l'ours c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Téléchrome c
12.00 Héros du samedi
1.00 Sporthèque c
2.00 Digeste femme d'aujourd'hui c
3.00 Le monde en liberté c
3.30 Cinéma Jeunesse
5.00 Télé-Publik
5.30 Lutte Grand-Prix
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles sport
6.55 Parlons-en
7.00 Walt Disney c
8.00 La soirée du hockey: "Californie à Canadien" c
10.31 Téléjournal c
10.47 Nouvelles du sport c
11.01 Cinéma: "Ipcress Danger Immédiat" c.

DIMANCHE

8.45 Ouverture
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Le roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 Sur le matelas
12.00 La semaine verte c
1.00 D'hier à demain c
2.00 Univers des sports c
3.30 Heure des quilles c
4.30 Français d'aujourd'hui c
5.00 5 D c
6.00 Music-hall des jeunes
6.30 Les livres en quelques mots
6.45 U.P.A.
7.00 Ouelle famille c
7.31 Les Eeaux Dimanches c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.46 Sport-dimanche c
11.00 Rencontre c
11.30 Ciné-club: "Les enfants du paradis" - "L'homme blanc"

LUNDI

9.10 Ouverture c
9.15 En mouvement c
9.30 Les oraliens c
9.45 Les 100 tours de Centour c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Du soleil à 5 cents c
10.30 Décoration intérieure c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Santé à l'horizon c
11.45 Documentaire c
12.00 Pépinot c
12.30 Boubou c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femme d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: "Une ravissante idiote"
4.00 Bobino c
4.30 Les Egregores c
5.00 Skippy c
5.30 Souper-causette: Horaire - Antenne éducative - Emission diocésaine - Notre monde - Marit. auj. (Magazine) - Sports - Marit. (Nouv. Régionales) - Nouvelles CBGAT - De ci, De ça - Météo
7.00 Sous mon toit c
7.30 Les Pierrafeu c
8.00 Les Forges St-Maurice c
8.30 Mont-Joye c
9.00 Destination Canada c
9.31 Jason King c
10.30 Télé Nat. & Internat. c
10.45 Télé. Provincial c
10.53 Nouv. sport & météo c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Cinéma: "La fille d'en face".
(c) indique la couleur.

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

VENDREDI 1er MARS

6.30 Téléjournal c
6.40 Actualités
6.53 Nouvelles du sport & météo c
7.00 Sprint c
7.30 Marcus Welby M.D. c
8.31 Hors Série: Elizabeth R c
10.00 Dossier: Les droits de l'enfant c
10.30 Téléjournal nat. & int. c
10.45 Téléjournal provincial c
10.53 Nouvelles du sport et météo c
11.00 Appelez-moi Lise c
12.00 Cinéma: J'ai tout donné c

SAMEDI

8.55 O Canada
9.00 Mini-fée c
9.30 Yogi l'ours c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Téléchrome e
12.00 Roller Derby c
1.00 Sporthèque c
2.00 Femme d'aujourd'hui c
3.00 Le monde en liberté c
3.30 Cinéma-jeunesse: Voleurs de lune c
5.00 Chevaux du soleil c
5.30 Sur le matelas c
6.30 Coop 01 c
7.00 Walt Disney c
8.01 Soirée hockey: Californie à Mtl e
10.31 Téléjournal c
10.47 Nouvelles du sport c
11.01 Cinéma: Danger immédiat c

DIMANCHE

8.55 O Canada
9.00 Grangallo & Petitro c
9.30 Le roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 Lutte Grand-Prix c
12.00 Semaine verte c
1.00 D'hier à demain: La France vue du ciel c
2.00 Univers des sports: Jeux d'hiver du Québec c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Message de vie c
4.45 L'heure de la Bonne Nouvelle c
5.00 5-D c
6.00 Soirée canadienne c
7.00 Quelle famille c
7.31 Beaux dimanches: 1) Dalida à l'Olympia - 2) Eris - 3) Goglu c
10.00 Flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.46 Sport dimanche c
11.00 Politique atout c
11.30 Ciné-club: Les enfants du paradis (2e partie) c

LUNDI

9.10 O Canada
9.15 En mouvement c
9.30 Les oraliens c
9.45 Les 100 tours de Centour c
10.00 Les Chiboukis c
10.15 Du soleil à 5 cents c
10.30 Pour vous mesdames c
11.00 Les recettes de Juliette c
11.30 Danse sur un arc-en-ciel c
12.00 Pépinot c
12.30 Boubou c
1.31 Téléjournal c
1.36 Femme d'aujourd'hui c
2.31 Cinéma: Une Ravissante Idiote c
4.00 Bobino c
4.30 Les Egregores c
5.00 Daktari c
(c) indique la couleur.